

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS

(SP-PRPF)

PLAN D' ACTIONS DE LA REFORME DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET DE LA MATRICE UNIFIEE DES REFORMES (2012-2014)

FEVRIER 2012

**PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES DE LA REFORME DE LA
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
POUR LA PERIODE 2012-2014**

Plan d'Actions de la Réforme de Gestion des Finances Publiques 2012-2014				Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
Programme 1 : Cadre juridique des finances publiques Objectif : Disposer d'un cadre juridique normalisé permettant de répondre aux soucis de la bonne gouvernance Résultats attendus : Le cadre juridique conforme aux standards internationaux et communautaires		Structure Responsable	Echéance	2012	2013	2014	2012	2013	2014
1.1	Adopter et mettre en œuvre les directives de l'UEMOA relatives aux finances publiques	DB/DGTCP/DE/DF/DCF	2014	X	X	X	Textes (lois et décrets) relatifs aux directives adoptés	Rapport de mise en œuvre des directives	Rapport de mise en œuvre des directives
1.2	Elaborer et mettre en œuvre des textes d'application des directives de l'UEMOA relatives à la gestion des finances publiques	DB/DGTCP/DE/DF/DCF	2014	X	X	X	Textes (décrets ou arrêtés) d'application adoptés	Rapport de mise en œuvre des directives	Rapport de mise en œuvre des directives
1.3	Adopter et mettre en application le nouveau décret portant organisation du MEF	SG/DC	2012	X			Décret d'organisation du MEF adopté	Rapport de mise en application	Rapport de mise en application
1.4	Adopter le décret régissant la comptabilité matière des biens appartenant à l'Etat	MEF/DGTC P/DMTA/DCF	2013	X	X		Décret sur la comptabilité matière adopté	Rapport de mise en œuvre	Rapport de mise en œuvre
1.5	Mettre en place le cadre de validation des prévisions du cadrage budgétaire	SP-PRPF / DB	2012	X			Arrêté de mise en place du cadre de validation	Rapport d'activité	Rapport d'activité
1.6	Mettre en place un comité supérieur d'audit et de suivi des recommandations de l'IGE et de l'IGF	IGF/IGE	2013	X	X		Décret de mise en place du comité supérieur	Rapport d'activité	Rapport d'activité

							d'audit et suivi		
1.7	Actualiser le texte portant organisation de la DCF pour l'adapter au contexte des nouvelles directives réformant le système de gestion des finances publiques	MEF/DCF	2013	X	X		texte organisant la DCF adapté aux nouvelles directives de l'UEMOA	Rapport d'activité	Rapport d'activité
1.8	Adopter en conseil des ministres le nouveau code de la douane	DGD		X			Projet du nouveau code de la douane adopté en Conseil des Ministres	Rapport de mise en œuvre	Rapport de mise en œuvre
1.9	Mettre en œuvre le nouveau code des investissements qui simplifie les procédures	MIZFIT/MEF/MC		X	X		Textes d'application du Nouveau code des investissements.	Rapport de mise en œuvre	Rapport de mise en œuvre
1.10	Fusionner la direction des finances et celle du financement	MEF	2012	X					
1.11	Réorganiser la nouvelle direction née de la fusion et redéployer les effectifs en fonction de leur profil et de leur expérience professionnelle	MEF/DF/DCF	2012	X					
1.12	Préparer une instruction à l'usage des intervenants qui rappelle le cadre juridique, le circuit électronique de l'engagement, l'ordonnancement et le paiement et les tâches incombant à chacun des intervenants	DCF/DGTCP/DF/SIGFIP	2012	X					

	au titre des procédures générales et des procédures particulières.								
1.1.3	Prescrire la centralisation des dossiers d'engagement par les DAF qui se chargeront de procéder à un contrôle interne avant de les acheminer vers le CF. Ce qui permettra de réduire la multiplicité des envois et celui des rejets.	MEF/DCF/D F	2012		X				
1.1.4	Finaliser le manuel de procédures du contrôle financier et un code de déontologie.	DCF	2013		X				
1.1.5	les contrôleurs financiers qui seront placés auprès des ministères pilotes.	DCF	2012		X				
1.16	Etendre le processus de déconcentration du contrôle financier et de l'ordonnancement aux autres départements ministériels.	MEF/DCF/D F	2014	X	X				
1.17	Elaborer et adopter une politique nationale de lutte contre la corruption	MEF/MJ	2013		X			Document de politique de contre la corruption	
Programme 2 : Amélioration de la mobilisation des ressources		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
Objectifs : Assurer le financement des politiques publiques				2012	2013	2014	2012	2013	2014
Résultats attendus : La mobilisation des ressources intérieures et extérieures est efficace et permet de financer les dépenses dans le respect de l'équilibre									

budgétaire									
sous programme 2.1: Mobilisation des ressources intérieures									
2.1.1	Mettre en place une brigade mixte impôt douane de recherche et de renseignement	DGI/DGD	2013	X	X		Arrêté créant la brigade mixte	Rapport d'activité	Rapport d'activité
2.1.2	Rendre obligatoire tous les dédouanements à travers Cotecna	DGD	2012	X			Rapports trimestriels sur les activités de Cotecna	Rapports trimestriels sur les activités de Cotecna	Rapports trimestriels sur les activités de Cotecna
2.1.3	Mettre en place un code d'éthique de la DGI	DGI	2012	X			Arrêté portant code d'éthique de la DGI	Rapport du Conseil de discipline	Rapport du Conseil de discipline
2.1.4	Mettre en place un véritable IFU pour les contribuables	DGI, DGD	2012	X			Rapport sur l'IFU des contribuables	Numéro de la carte d'opérateur économique	Numéro de la carte d'opérateur économique
2.1.5	Identifier les contraintes liées à la mise en place du guichet unique du commerce extérieur	MC/MEF (DGI/DGD)/ PAL	2012	X			Rapport sur les contraintes identifiées liées à la mise place du guichet unique		
2.1.6	Mettre en place une comptabilisation des recettes fiscales (DGI) et douanières (DGD) en partie double en conformité avec les dispositions du plan comptable de l'Etat	DGI/DGD/D GTCP	2012	X			Balances mensuelles des receveurs de la DGI et de la DGD	Balances mensuelles des receveurs de la DGI et de la DGD	Balances mensuelles des receveurs de la DGI et de la DGD
2.1.7	Mettre en ligne les formulaires de déclaration de revenus	DGI	2012	X			Formulaires de déclaration sur le site de la DGI, www.dgitogo.tg	Formulaires de déclaration sur le site de la DGI, www.dgitogo.tg	Formulaires de déclaration sur le site de la DGI, www.dgitogo.tg
2.1.8	Produire mensuellement le rapport des recouvrements par rapport aux émissions	DGI	2012	X			Rapports trimestriels des	Rapports trimestriels des	Rapports trimestriels des

							recouvrements par rapport aux émissions	recouvrements par rapport aux émissions	recouvrements par rapport aux émissions
2.1.9	Améliorer les prévisions des recettes pour chacune des régies financières	DGI/DGD/D E/DB	2012	X			Rapport sur les améliorations apportées aux prévisions des recettes des régies financières	Ecart entre les réalisations et les prévisions	Ecart entre les réalisations et les prévisions
2.1.10	Faire le suivi des ressources perçues par les services	DGTCP/DB	2012	X			Rapports trimestriels des recettes perçues par les services	Rapport de suivi	Rapport de suivi
2.1.11	Entreprendre une étude sur la réforme de la procédure d'obtention des titres fonciers et des mutations	DGI/MEF/ MUH	2013	X	X		Rapport d'études disponible		
2.1.12	Mettre en œuvre la réforme de la procédure d'obtention des titres fonciers et des mutations	DGI/MEF/ MUH	2014	X	X	X		Les textes sur le foncier adoptés	Rapport de mise en œuvre
2.1.13	Réaliser une étude pour accroître les heures de service et arrêter de charger des heures supplémentaires pendant les heures normales	DGD/PAL/ MCPSP/MT	2012	X			Rapport d'études disponible		
2.1.14	Mettre en œuvre le code d'éthique de la DGD	DGD	2012	X			Rapport sur la sensibilisation du personnel		
2.1.15	Poursuivre la mise à disposition du public de manière régulière les informations sur la réconciliation des recettes des ventes ainsi que les redevances et taxes du secteur des	ITIE	2014	X	X	X	Rapport de réconciliation des données	Rapport de réconciliation des	Rapport de réconciliation des

	phosphates, conformément à cet aspect des critères de l'ITIE							données	données
sous programme 2.2 : Mobilisation des ressources extérieures									
2.2.1	Adopter et mettre en œuvre le cadre d'organisation des appuis budgétaires (COAB)	SP-PRPF	2014	X	X	X	COAB adopté et le rapport de sa mise en œuvre du COAB	Rapport de mise en œuvre du COAB	Rapport de mise en œuvre du COAB
Programme 3 : Prévision, programmation et exécution budgétaire Objectif : disposer d'un cadrage budgétaire crédible et fiable et mettre en place un circuit performant de l'exécution de la dépense Résultats attendus : La programmation des dépenses est basée sur des prévisions réalistes et le circuit de la dépense est fluide		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
				2012	2013	2014	2012	2013	2014
sous programme 3.1 : Cadrage macroéconomique									
3.1.1	Améliorer le modèle de cadrage macroéconomique PRECOMAT	DE	2013	X	X		Rapport sur les améliorations apportées au modèle PRECOMAT		
sous programme 3.2 : Programmation budgétaire									
3.2.1	Produire un guide d'élaboration des politiques sectorielles assorti de plan d'actions pour tous les ministères	DGPD/ SP-PRPF/ ministères concernés	2013	X	X		Guide d'élaboration des politiques sectorielles disponible		
3.2.2	Respecter strictement le calendrier de préparation et de transmission du budget à l'Assemblée Nationale	MEF/DB/SG G	2012	X	X	X	Lettres de cadrage budgétaire et de	Lettre de transmission du projet de loi de	Lettre de transmission du projet de loi de

							transmission du budget à l'Assemblée Nationale (le mardi 02 octobre 2012)	finances une semaine avant l'ouverture de la session budgétaire	finances une semaine avant l'ouverture de la session budgétaire
3.2.3	Elaborer une stratégie d'implantation du budget programme (BP)	SP-PRPF/DB/DGPD/ST-DSRP	2012	X			Stratégie d'implantation du budget programme élaborée		
3.2.4	Poursuivre l'élaboration des BP/CDMT sectoriels	SP-PRPF/DB/DGPD/ST-DSRP	2014	X	X	X	BP/CDMT élaboré	BP/CDMT élaboré	BP/CDMT élaboré
sous programme 3.4 : Gestion de la trésorerie									
3.4.1	Mettre en place un système de gestion prévisionnelle de la trésorerie	DGTCP	2014	X	X	X	Rapport mensuel du comité de trésorerie	Rapport mensuel du comité de trésorerie	Rapport mensuel du comité de trésorerie
3.4.2	Elaborer les plans d'engagement au niveau des départements ministériels et les transmettre à la DCF avant fin janvier de chaque année	Tous les ministères/DCF/DB	2014	X	X	X	Plans d'engagement disponibles au 1 ^{er} trimestre 2012	Plans d'engagement disponibles à fin janvier 2013	Plans d'engagement disponibles à fin janvier 2014

Programme 4 : Renforcement du contrôle Objectif : Réduire les risques liés à la gestion des finances publiques Résultats attendus : Le système de contrôle est efficace et conforme aux standards internationaux		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
				2012	2013	2014	2012	2013	2014
sous programme 4.1 : Contrôle interne									
4.1.1	Publier les rapports de l'IGE et de l'IGF	IGF/IGE	2014		X	X		Les rapports publiés	Les rapports publiés
4.1.2	Transférer, en attendant, le contrôle financier des dépenses au niveau déconcentré aux trésoriers régionaux.	DCF/DGTCP	2012	X					
4.1.3	Fusionner la section « engagement » et la structure SIGFIP relevant de la direction du CF afin d'optimiser les contrôles au niveau de l'engagement.	DCF	2012	X					
4.1.4	Réduire les contrôles manuels au profit de ceux intégrés dans le circuit électronique. (Ligne budgétaire d'imputation, disponibilité des crédits, contrôles sur la base du répertoire des administrateurs de crédits et leur code, répertoire des opérateurs économiques avec leur n° fiscal, répertoire des prix actualisé.)	DCF/SIGFIP	2012	X					
4.1.5	Faire l'inventaire des documents et pièces relatives à la dépense pouvant être dématérialisés.	DCF/SIGFIP/DF/DGTCP	2012	X					

4.1.6	. Mettre la plateforme de saisie a la disposition des administrateurs de crédits qui introduiront des données relatives aux bons d'engagement.	DCF	2012	X					
sous programme 4.2 : Contrôle externe									
4.2.1	Produire et publier les rapports annuels de la commission d'audit des auditeurs	CAA/DIGA/DP	2014		X	X		Rapport annuel de la commission d'audit des auditeurs publié	Rapport annuel de la commission d'audit des auditeurs publié
4.2.2	Produire une déclaration de conformité sur les comptes de gestion 2010	Cour des Comptes	2014	X	X	X	Rapport de la cour des comptes	Rapport de la cour des comptes	Rapport de la cour des comptes
Programme 5 : Informatisation des services financiers Objectif : Rendre l'administration financière plus performante, plus transparente, plus fiable avec les TIC Résultats attendus : Le système d'information intégré de gestion des finances publiques est performant et permet un suivi en temps réel de la gestion		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
				2012	2013	2014	2012	2013	2014
sous programme 5.1 : Schéma directeur informatique									
5.1.1	Créer une interface entre le SIGFiP et le SYGADE	SIGFIP/DDP	2012	X			Rapport sur le fonctionnement de l'interface entre le SIGFiP et le SYGADE		
5.1.2	Créer une interface entre le SIGFiP et le SYDONIA	SIGFIP/DGD	2012	X			Rapport sur la réalisation de		

							l'interface entre le SIGFiP et le SYDONIA		
5.1.3	Créer une interface entre le SIGFiP et le SYGESIT	SIGFiP/DGI	2013	X	X			Rapport sur la réalisation de l'interface entre le SIGFiP et le SYGESIT	
5.1.4	Intégrer dans le SIGFiP la nomenclature des pièces justificatives des dépenses	DGTCP/SIGFiP/Cellule informatique	2012	X			Arrêté portant intégration dans le SIGFiP de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses		
5.1.5	Elaborer un schéma directeur informatique du MEF	Cellule informatique	2013	X	X		Rapport de l'étude du schéma directeur	Rapport sur la réalisation du schéma directeur	
sous programme 5.2 : Archivage électronique									
5.2.1	Entreprendre une étude sur la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED)	Cellule informatique	2012	X			Rapport d'étude disponible		
Programme 6 : Marchés publics		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
Objectif : Garantir la transparence dans l'exécution des programmes et politiques publics				2012	2013	2014	2012	2013	2014
Résultats attendus : Les passations des marchés publics sont efficaces et transparentes									
6.1	Réaliser une étude de mise en place le	Rapport de	2012				Rapport de		

	système informatisé de gestion des marchés publics (SIGMAP)	l'étude de faisabilité du SIGMAP		X			l'étude de faisabilité du SIGMAP		
Programme 7 : Déconcentration de l'administration financière et accompagnement de la décentralisation Objectif : rapprocher l'administration financière de la population Résultats attendus : La responsabilité des acteurs est renforcée à toutes les étapes de la dépense et de la recette		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
				2012	2013	2014	2012	2013	2014
7.1	Mettre en place un groupe de travail pour l'élaboration d'un plan d'action pour la déconcentration de l'engagement et de l'ordonnancement	CAB/MEF	2014	X	X	X	Rapport d'activités du groupe de travail	Rapport d'activités du groupe de travail	Rapport d'activités du groupe de travail
7.2	Définir un plan de déploiement des cadres en vue d'en faire de futurs contrôleurs financiers résidents auprès des ministères pour assurer le contrôle et l'appui conseil aux ordonnateurs.	DF/DCF	2012	X					
7.3	Respecter l'engagement visant à assurer la connexion des ministères prioritaires en 2012	SIGFIP	2012	X					
7.4	Etablir un plan d'accompagnement des ordonnateurs.	DF	2014	X	X	X			

Programme 8 : Améliorer le système de comptabilité de l'Etat et la restitution des données de l'exécution budgétaire Objectif : Rendre compte au public et piloter les finances publiques Résultats attendus : Les données sur l'exécution budgétaire et comptable sont disponibles à bonne date, fiables et exhaustives		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
				2012	2013	2014	2012	2013	2014
sous programme 8.2 : outils de pilotage									
8.2.1	Elaborer le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) suivant le Manuel de Statistique des Finances Publiques (MSFP) du FMI de 2001	DE/DGTCP	2014	X	X	X		TOFE suivant le manuel FMI de 2001	TOFE suivant le manuel FMI de 2001
Programme 9 : Renforcement des capacités Objectif : Disposer de ressources humaines permettant de répondre aux besoins de l'administration Résultats attendus : L'administration financière dispose de personnel étoffé et compétent		Structure Responsable	Echéance	Programmation physique			INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
				2012	2013	2014	2012	2013	2014
9.1	Elaborer un programme de renforcement des capacités en ressources humaines du MEF	DAC					Programme de renforcement des capacités en ressources humaines du MEF		

9.2	Assurer la formation des agents chargés d'intervenir sur le circuit électronique de la chaîne de la dépense	SIGFIP	2012	X					
9.3	Etablir un référentiel à l'usage des DAF visant à renforcer leur capacité d'organisation, d'exécution budgétaire, de mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion de l'information.	DB/DCF/DF/ SIGFIP/IGF/I GE	2013	X	X				
9.4	Formation sur le SIGFIP	SIGFIP	2013	X	X				
9.5	Formation sur le contrôle interne et l'élaboration de la cartographie des risques.	IGE/IGF	2013	X	X				

MATRICE UNIFIEE DES REFORMES
(2012-2014)

N°		
1	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	INDICATEURS
	OBJECTIF 1 : Renforcer les capacités de l'administration publique	IO 1 :- Nombre de plans de formations de redéploiements et de recrutements élaborés et mis en œuvre.
	OBJECTIF 2 : Promouvoir l'information et la communication au sein de l'administration publique	IO 3 : - Nombre de tournées de sensibilisation et d'information organisées
	OBJECTIF 3 : Redéfinir et rationaliser les missions des structures et les normes juridiques	OI 4.1 : Nombre de ministères audités et nouveaux organigrammes fonctionnels OI 4.2 Nouveaux textes adaptés et le document sur le nouveau barème des salaires disponible
	OBJECTIF 4 : Promouvoir l'administration électronique (e-administration)	OI 5 : - L'interconnexion des ministères réalisée
	Résultats attendus 1 : Les capacités de l'administration sont renforcées	IR 1.1. : - Les plans de formations de redéploiements et de recrutements sont élaborés et mis en œuvre.
	Résultats attendus 2 : La promotion de l'information et de la communication au sein de l'administration publique est assurée	IR 3 : - Les tournées de sensibilisation et d'information sont organisées
	Résultats attendus 3 : Les missions des structures et les normes juridiques sont redéfinies, rationalisées et mises en place	IR 4.1 : - Les textes relatifs au cadre juridique sont adoptés IR 4.2 - La nouvelle grille salariale et nouvelle valeur

							indiciaire sont disponibles IR 4.3 : - nombre de ministères rationalisés -Rapports d'études
	Résultats attendus 4 : L'administration électronique est fonctionnelle						IR 5.1. – Délais de traitement des dossiers réduits IR 5.2. – Coûts téléphoniques entre les services de l'administration réduits IR 5.3. –Taux de fluidité de l'information augmenté
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
2012				2013	2014		
1.1	Renforcer les capacités de l'administration publique	MFPPRA	2014	X	X	X	Les plans de formations de redéploiements et de recrutements élaborés et mis en œuvre
1.1.1	Formation des agents	MFPPRA	2012	X	X	X	Nombre d'agents formés
1.1.2	Recrutement des agents	MFPPRA	2012	X	X	X	Nombre d'agents recrutés
1.1.3	Redéploiement des agents	MFPPRA	2012	X	X	X	Nombre d'agents redéployés
1.1.4	Normaliser les dossiers administratifs des agents de l'Etat	MFPPRA	2012	X			Dénombrement des agents effectué et contenu des

							dossiers actualisé et normalisé
1.1.5	Constituer un fichier unique de référence en collaboration avec le ministère de l'économie et des finances pour la gestion administrative et salariale des agents publics	MFPRA/MEF	2012	X			Fichier solde/fonction publique automatisé
1.1.6	Appuyer la réforme des principales écoles et centres de formation des agents de l'Etat	MFPRA	2013	X	X		Ecoles et Centres restructurés. Curricula et programmes sont revus et rationalisés
1.1.7	Evaluer les besoins prioritaires de formation et mettre en œuvre des plans sectoriels pour déroulement des modules de courtes durées pour la remise à niveau des agents publics en activité	MFPRA	2014	X	X	X	Plans de formations sectorielles réalisés et mis en œuvre. Nombre d'agents formés
1.2.1	<i>Mettre en œuvre la stratégie de communication sur la réforme</i>	<i>MFPRA</i>	<i>2014</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>Les documents de l'opération de sensibilisation sur la réforme disponibles</i>
1.2.1.1	Organisation des journées portes ouvertes	MFPRA	2014	X	X	X	Les rapports des journées disponibles
1.2.1.2	Organisation des initiatives	MFPRA	2014	X	X	X	Les rapports sur « administration rapide de

	« administration rapide de proximité »						proximité » disponibles
1.3.1	Redéfinir et rationaliser les missions des structures et les normes juridiques	MFPRA	2014	X	X	X	Les services des départements ministériels et institutions sont rationalisés et les normes juridiques restaurées
1.3.1.1	Réaliser les audits organisationnels des ministères et institutions	MFPRA	2012	X	X		Ministères dotés de cadres organiques actualisés Rapports d'études
1.3.1.2	Mettre en œuvre les recommandations des audits organisationnels des ministères et institutions	MFPRA	2013	X	X		Normes organisationnelles restaurées Plans de redéploiement des ressources humaines disponibles
1.3.1.3	Faire adopter le statut général de la fonction publique révisé	MFPRA	2012	X			Statut général adopté.
1.3.1.4	Mettre en application le nouveau barème salarial des agents de l'Etat	MFPRA/MEF	2013	X			Nouveau barème des salaires appliqué
1.3.1.5	Appuyer le fonctionnement de la cellule de contrôle des effectifs et de la masse salariale	MFPRA	2013	X	X	X	Les besoins de fonctionnement de la cellule de contrôle des effectifs et de la masse salariale sont

							assurés
1.3.1.6	Elaborer le décret portant attributions et organisation du ministère	MFPPRA	2013	X			Le texte organisant le ministère est élaboré
1.4.1	Opérationnaliser l'Intranet gouvernemental	MFPPRA	2014	X	X	X	Organe de gestion de l'administration électronique opérationnel Intranet fonctionnel
1.4.1.1	Mettre en œuvre la stratégie du système d'archivage et de gestion électronique des documents	MFPPRA	2013	X	X		Plateforme de l'archivage et de la gestion automatisée des données opérationnelle au SGG et au MFP
1.4.1.2	Réaliser l'interconnexion entre les ministères et institutions	MFPPRA	2014	X	X	X	Nombre de ministères mis en réseau
N°							
2	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERE ET DE LA COOPERATION						INDICATEURS
	Objectifs 1 : Renforcer les infrastructures et équipements du Ministère						IO 1 : Nouveaux bâtiments disponibles
	Objectifs 2 : Réaffirmer la mission du Ministère						IO 2 : Prestations du Ministère améliorées
	Résultat attendu 1: Conditions de travail améliorées						IR 1 : Personnel mobilisé
	Résultat attendu 2: Capacités professionnelles renforcées						IR 2 : Diplomatie plus offensive
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique	Indicateurs de mise en		

				2012	2013	2014	œuvre
2.1	Elaborer et valider de nouveaux textes portant organisation et attributions du Ministère	PR/PM/MAEC	2012	X			IM 1. Décret portant organisation et attributions adopté
2.2	Construire un bâtiment pour abriter une salle de conférence, les bureaux de la Direction des togolais de l'extérieur et une cantine pour le personnel	MAEC/MEF/PTF	2014	X	X	X	IM2. Bâtiment disponible
2.3	Equiper les directions en véhicules de service	MAEC/MEF	2014	X	X		IM3. Véhicules disponibles
2.4	Doter le Ministère d'une guérite	MAEC/MEF	2012	X			IM4. Guérite construite
2.5	Elaborer la stratégie nationale de la Diaspora	PR/PM/MAEC /MEF/MFPRA/ MAPPDAT	2013	X	X		IM5. Document de stratégie nationale de la diaspora disponible
2.6	Récence la Diaspora	PR/PM/MAEC /MEF/MFPRA/ MAPPDAT	2013	X	X		IM6. Répertoire de la diaspora disponible
2.7	Améliorer les conditions de vie et de travail des diplomates togolais en poste et à la centrale	PR/PM/MAEC/ MEF	2012	X			IM7. Statut particulier adopté et appliqué
2.8	Séminaire de formation et de sensibilisation des Ambassadeurs, Payeurs et Cadres centraux sur la GAR	PR/PM/MAEC	2012	X			IM8. Nombre d'Ambassadeurs, payeurs et cadres formés (Fonds disponibles)

2.9	Renforcer les relations de coopération avec les pays émergents	PR/PM/MAEC	2014	X	X	X	Ouverture de nouvelles Ambassades en Turquie, Brésil, Vietnam, Corée du Sud, Qatar, Iran.
2.10	Renforcer les capacités du personnel	MAEC/PTF	2014	X	X	X	Personnel formé et recyclé en RI, Economie du développement et en anglais
2.11	Renforcer la Direction des OI chargée de promouvoir les cadres togolais dans les OI	MAEC/MEF	2013	X	X		Présence accrue des togolais dans les OI
N°							
3	MINISTERE DE LA SANTE						INDICATEURS
	Objectif 1: Réorganiser/Restructurer le Ministère de la santé						IO 1.1: Carte sanitaire nationale disponible IO 1.2: nouvel organigramme disponible
	Objectif 2: Actualiser le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS)						IO 2: PNDS actualisé disponible
	Objectif 3: Améliorer la qualité des soins et services de santé						IO 3.1: Nombre d'agents formés IO 3.2: 'une stratégie nationale d'assurance maladie disponible IO 3.3: Nombre de césariennes gratuites

							effectuées
	Résultat attendu 1: Le Ministère de la santé est réorganisé/restructuré						IR 1.1: une carte sanitaire nationale disponible IR 1.2: un nouvel organigramme disponible
	Résultat attendu 2: le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est actualisé						IR 2: un nouveau PNDS disponible
	Résultat attendu 3: La qualité des soins et services de santé est améliorée						IR 3: Taux de fréquentation
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
3.1	<i>Elaborer la carte sanitaire nationale</i>	DGS/DPFR	2012	X			IM1. Une carte sanitaire nationale disponible
3.1.1	Recruter 2 consultants international et national	DGS/DPFR	2012	X			Nombre de consultants recrutés
3.1.2	Faire une étude de l'offre et de la demande de santé	DGS/DPFR	2012	X			données de base pour la carte sanitaire disponibles
3.1.3	Organiser un atelier de validation	DGS/DPFR	2012	X			carte sanitaire nationale validée disponible
3.2	<i>Restructurer le ministère de la santé</i>	DGS/DPFR	2012	X			IM2. Un nouvel organigramme adopté en conseil des Ministres disponible
3.2.1	Faire le plaidoyer pour l'adoption du	DGS/DPFR	2012	X			Nombre de plaidoyers

	nouvel organigramme en conseil des Ministres						effectués (par nature)
3.2.2	Organiser des réunions de présentation et d'explication du nouvel organigramme à tous les niveaux (1/région + 1/niveau central)	DGS/DPFR	2012	X			Nombre de réunions organisés
3.3	Renforcer les capacités du personnel de santé en : développement personnel, gestion des équipements, etc.	DGS/DPFR	2012	X			IM3. Nombre d'agents formés
3.3.1	Recruter un cabinet de formation	DGS/DPFR	2012	X			
3.3.2	Organiser des ateliers de formation pour au moins 300 personnes sur deux thèmes : la bonne gestion des équipements médicaux et le développement personnel	DGS/DPFR	2012	X			
3.4	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d'assurance maladie	MS/comité multisectoriel	2012	X	X		IM4. une stratégie nationale d'assurance maladie disponible
3.4.1	Définir un cadre harmonisé des interventions de l'INAM	DGS/DPFR	2012	x	x		Intervention de l'INAM harmonisée
3.4.2	Recruter un consultant	DGS/DPFR	2012	X	X		Consultant recruté
3.4.3	Organiser un atelier de validation	DGS/DPFR	2012	X	X		Document de textes disponibles
3.5	Appuyer les collectivités locales à	DGS/DSSP/DAHM	2013				IM 5.Nombre de plans

	<i>l'élaboration des plans locaux d'assainissement autonome des eaux usées et excréta</i>						<i>locaux élaborés</i>
3.5.1	Recruter un cabinet de consultation pour l'élaboration du plan		2012	X			Nombre de consultant recruté
3.5.2	Organiser un atelier de validation du plan élaboré		2012	X			Plan national validé
3.5.3	Appuyer les 35 districts à l'élaboration de leur plan		2012	X	X		Nombre de plan de district élaboré
3.5.4	Valider au plan national les plans de district élaboré		2012	X	X		Le plan national de gestion des districts disponible
3.6	<i>Faire la promotion de l'hygiène dans les 35 districts du pays</i>	<i>DGS/DSSP/DAHM</i>	<i>2013</i>				<i>IM 6. La promotion de l'hygiène est menée dans les districts.</i>
3.6.1	Renforcer les compétences des Techniciens d'assainissement en promotion de l'hygiène.		2012	X	X		Nombre de techniciens dont la compétence est renforcée
3.6.2	Doter 100 motos pour la promotion de l'hygiène dans les districts		2012	X	X		Nombre de motos dotées
3.6.3	Doter 7 véhicules 4X4 pour la supervision des activités de promotion		2012	X	X		Nombre de véhicule doté
N°							
4	MINISTERE DE L'EAU DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE						INDICATEURS
	Objectif 1 : Restructurer le ministère						IO1 : Le ministère est plus performant

	Objectif 2: Promouvoir un cadre favorable à une bonne gouvernance de l'eau selon l'approche GIRE				IO2 : Chaque acteur du secteur de l'eau respecte ses droits et obligations		
	Objectif 3 : Améliorer d'une façon durable l'accès des populations à un assainissement liquide adéquat				IO3 : Taux d'accès aux services d'assainissement liquide adéquat		
	Objectif 4 : Développer la connaissance sur les ressources en eau				IO4 : Nombre de bases de données		
	Résultat attendu 1 : Le bon fonctionnement du ministère est assuré				IR1 : Les activités exécutées dans les délais par chaque responsable		
	Résultat attendu 2: Un cadre juridique approprié est respecté				IR2 : Les textes réglementaires de la loi portant code de l'eau sont appliqués		
	Résultat attendu 3 : L'assainissement collectif est organisé				IR3 : Les orientations de la politique d'assainissement liquide collectif sont définies		
	Résultat attendu 4 : Un système intégré d'information sur l'eau est opérationnel				IR4 : Un centre de documentation sur l'eau est créé		
		Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique		
				2012	2013	2014	
4.1	Réformer le cadre institutionnel du	PR/CAB	2012	X			IM1 : Textes organisant le

	MEAHV						<i>ministère adoptés</i>
4.1.1	Adopter un nouvel organigramme	PR/CAB	2012	X			
4.2	Respecter le nouveau cadre budgétaire	CAB/SG/DGEA	2014	X	X	X	IM2 : Budget triennal disponible
4.2.1	Elaborer le CDMT	CAB/SG/DGEA	2014	X	X	X	
4.3	Améliorer le cadre juridique du secteur eau	PR/CAB/SG/DGEA	2012	X			IM3.1 : Textes réglementaires disponibles IM3.2 : Nombre de manuels du code de l'eau distribués
4.3.1	Faire adopter les textes d'application de la loi portant Code de l'eau	PR/CAB/SG/DGEA	2012	X			
4.3.2	Vulgariser la loi portant Code de l'eau	CAB/SG/DGEA	2012	X			
4.4	Améliorer le cadre politique du sous-secteur de l'assainissement liquide collectif	PR/CAB/SG/DGEA/TdE	2012	X			IM4: Politique nationale d'assainissement disponible
4.4.1	Définir la politique nationale d'assainissement liquide collectif	PR/CAB/SG/DGEA/TdE	2012	X			
5	Mettre en place un système d'information sur l'eau	SG/DGEA/DPGRE	2012	X			IM5.1: Rapport d'étude validé IM5.2 : Matériel et équipements disponibles
5.1	Faire l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un système d'information sur l'eau	SG/DGEA/DPGRE	2012	X			

5.2	Acquérir les équipements et le matériel nécessaires au bon fonctionnement du système	SG/DGEA/DPGRE	2012	X			
N°							
5	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES						INDICATEURS
	Objectif 1: renforcer la gouvernance politique						IO1: Cadre juridique et institutionnel de la gouvernance mis en œuvre
	Objectif 2 : renforcer la gouvernance administrative						IO2: Mesures de gouvernance administrative prises et respectées
	Résultat attendu 1: la cohésion sociale est renforcée						IR1: Taux d'adhésion de la population à la politique de gouvernance
	Résultat attendu 2 : la qualité des services rendus aux usagers est améliorée						IR2: Taux de satisfaction des usagers
	Mesures et actions		Structures responsables	Échéance	Programmation physique		
				2012	2013	2014	
5.1	<i>Mettre en œuvre les réformes constitutionnelles et institutionnelles</i>		2014	X	X	X	<i>IM1: Réformes engagées</i>
5.1.1	Créer et institutionnaliser un cadre de dialogue et de concertation entre l'Etat et les acteurs socio-politiques et économiques	SG/DLPAP	2012	X			

5.1.2	Mettre en place le sénat et assurer son fonctionnement		2014	X	X	X	
5.1.3	Toiletter la loi fondamentale et le code électoral	SG/DAE	2012	X			
5.1.4	Revoir le découpage électoral	SG/DAE	2012	X			
5.2	<i>Mettre en œuvre la décentralisation</i>		2014	X	X	X	<i>IM2: niveau d'avancement du processus de décentralisation</i>
5.2.1	Appuyer le processus de décentralisation (projet APRODECT)	SG/DDCL	2014	X	X	X	
5.2.2	Organiser les élections législatives et locales	SG/DAE/DDCL	2012	X			
5.2.3	Compléter le cadre juridique de la décentralisation, le cadre institutionnel et la structuration des collectivités territoriales	SG/DDCL	2014	X	X	X	
5.2.4	Mettre en place le Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT)	SG/DDCL	2014	X	X	X	
5.2.5	Appuyer la décentralisation	SG / DDCL	2014	X	X	X	
5.2.6	Mettre en place les collectivités territoriales	SG/DDCL	2014	X	X	X	
5.2.7	Délimiter les collectivités territoriales	SG/DDCL	2014	X	X	X	
5.2.8	Organiser un atelier de formation des	SG/DDCL	2012				

	membres des partis politiques en matière de décentralisation						
5.2.9	Organiser une porte ouverte sur l'administration territoriale et la décentralisation	SG/DDCL	2012				
5.2.10	Organiser les conférences itinérantes dans les trente cinq (35) préfectures	SG/DDCL	2012				
5.3	Renforcer les structures déconcentrées		2014	X	X	X	IM3: Degré de déconcentration des services de l'Etat
5.3.1	Organiser les relations entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales (contrôle de l'Etat, déconcentration)	SG/DDCL/DATF	2014	X	X	X	
5.3.2	Moderniser l'état civil	SG/DATF	2014	X	X	X	
5.3.3	Poursuivre la construction des bureaux et résidences des préfectures et leurs équipements	SG/DAC/DATF	2014	X	X	X	
5.3.4	Construire des équipements de base (hangars de marchés)	SG/DAC/DATF	2014	X	X	X	
5.3.5	Doter l'administration préfectorale de personnel qualifié et de budget propre	SG/DAC/DATF	2014	X	X	X	
5.4	Délimiter et démarquer les frontières	SG/DATF	2014	X	X	X	IM4: Frontières délimitées et démarquées
5.5	Définir un cadre juridique pour l'exercice des cultes, l'exploitation des	SG/DLPAP/DEHB/DC	2013	X	X		IM5: Cadre juridique défini pour l'exercice des cultes,

	<i>hôtels, des bars, des restaurants etc,</i>						<i>l'exploitation des hôtels, des bars, des restaurants etc,</i>
N°							
6	MINISTERE DU TOURISME						INDICATEURS
	Objectifs : Relancer le tourisme						IO : Documents et textes
	Résultat attendu : les recettes touristiques sont passées de 16 milliards en 2009 à 25 milliards en 2013						IR : Evolution des recettes
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
			2012	2013	2014		
6.1	<i>Réorganiser le Ministère</i>	CAB	2012	X			IM1: Nouvel organigramme opérationnel
6.1.1	Adopter le nouvel organigramme	CAB	2012	X			
6.2	<i>Elaborer et évaluer le programme de la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme (renforcement des capacités institutionnelles et managériales, mise à niveau du produit touristique, promotion et commercialisation)</i>	CAB	2012	X			
6.3	<i>Elaborer le plan directeur de développement et d'aménagement des sites touristiques</i>	DPS	2013				IM3: Plan directeur disponible

6.3.1	Elaborer le plan directeur	CAB/SG	2012	X			
6.3.2	Identifier et délimiter les pôles touristiques	DPS	2012	X			
6.3.3	Aménager les sites touristiques (Koutammakou, Grotte de Nok, la cascade de womé)	DPS	2013	X	X		
6.3.4	Réaliser une étude de faisabilité du projet "création d'un centre de conférence à Agbodrafo"	DPS	2013	X	X		
6.3.5	Réaliser une étude de faisabilité du projet "Togo, habitat traditionnel"	DPS	2013	X	X		
6.3.6	Actualiser le répertoire des sites du Togo	DPS	2012	X			
6.4	<i>Améliorer les performances dans la gestion des hôtels régionaux</i>	<i>SG/DDT</i>	<i>2012</i>	<i>X</i>			<i>IM4.1: Nombre d'hôtels réhabilité en infrastructures IM4.2: Existence d'une chaîne nationale d'hôtellerie IM4.3: Existence d'une société de gestion de l'hôtellerie</i>
6.4.1	Réhabiliter les infrastructures hôtelières de l'intérieur du pays	DPS	2012	X			
6.4.2	Créer une chaîne nationale d'hôtellerie	SG/DDT	2012	X			
6.4.3	Créer une société de gestion d'hôtelière	SG/DDT	2012	X			

6.5	Mettre en œuvre la nouvelle stratégie de marketing	DPT	2012	X			IM5.1: Les rapports IM5.1: Existence du bureau togolais du tourisme à paris
6.5.1	Créer l'Agence Nationale de Promotion Touristique (ANPT)	SG/DPT	2012	X			
6.5.2	Organiser un Eductour (salon du Tourisme)	DPT	2012	X			
6.5.3	Créer un bureau togolais du tourisme à Paris	CAB	2012	X			
N°							
7	MINISTERE DE LA JUSTICE, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE						INDICATEURS
	Objectif 1: Promouvoir l'indépendance de la justice						IO 1.1 : Statut des magistrats revus IO 1.2: CSM réorganisé IO 1.3: Code éthique des magistrats adopté
	Objectif 2: Promouvoir l'efficience de la justice						IO2.1: Nombre de magistrats et axillaires de justices formés IO2.2: Juridictions équipées et informatisées IO2.3 Contrôle des juridictions effectués

	Objectif 3: Moderniser la législation			03.1 Textes essentiels de droit pénal, élaborés		
	Objectif 4: Améliorer l'accès au droit et à la justice			IO4.1 Nouveaux TPI crée IO4.2 Nombre de justiciables bénéficiant de l'aide juridictionnelle		
	Résultat attendu 1: Les Magistrats sont justes et intègres			IR 1: Nombre de décisions de sanctions prises		
	Résultat attendu 2: Les magistrats et auxiliaires de justice sont formés et les juridictions sont équipées			IR2.1: Nombre de magistrats et auxiliaires de justices formés IR2.2 : Toutes les juridictions sont équipées		
	Résultat attendu 3: Textes révisés sur le droit pénal sont élaborés et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement			IR3: Nombre de textes élaborés		
	Résultat attendu 4.1: Les populations ont un accès facile aux textes de droit			IR4.1: Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation directes et indirectes		
	Résultat attendu 4.2 : La justice est accessible aux citoyens			IR4.2: Nombre de textes traduits et divulgués en langues nationales		
Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
			2012	2013	2014	

7.1	Renforcer les capacités d'administration de la justice						
7.1.1	Renforcer les capacités du Ministère de la Justice	Cab/SG/UEMJ	2014	X	X	X	IM1.1: Nombre de personnel de l'Administration formé IM1.1.1: Les 10 Directions de la chancellerie sont opérationnelles
7.1.2	Renforcer des capacités d'audit des juridictions	Cab/IGSJP	2014	X	X	X	IM1.2.1 : Nombre Missions d'inspections effectués IM12.2: logiciel de contrôle (d'inspection) acquis IM12.3: inspections régionales créées
7.1.3	Opérationnaliser le nouveau corps des surveillants des établissements pénitentiaires	Cab/SG/DAPR	2014	X	X	X	IM1.3: Les surveillants de prisons recrutés sont formés
7.1.4	Renforcer des capacités de l'administration pénitentiaire	Cab/SG/DAPR/PAJDH	2014	X	X	X	IM1.4. Nombre de personnel formé IM 1.4.1:DAPR équipé IM1.4.2: Prison moderne et modèle de kpalimé construite IM1.4.3: logiciel de gestion des greffes des prisons acquis IM1.4.4: matériel

							informatique acquis
7.2	<i>Renforcer les capacités de l'indépendance et amélioration du fonctionnement des juridictions</i>						
7.2.1	Améliorer le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature	Cab/CSM	2014	X	X	X	IA2.1.1: Textes organisant le CSM revus IA2.1.2: CSM équipé
7.2.2	Améliorer le fonctionnement de la Cour Suprême	Cab/SG/CS	2014	X	X	X	IA2.2.1: Textes organisant le fonctionnement de la CS revus IA 2.2.2: CS équipée
7.2.3	Améliorer le fonctionnement des CA et TPI Lomé et Kara	Cab/SG/PAJDH	2012	X			IA23.1: TPI et CA de Lomé et de kara construites
7.2.4	Améliorer le fonctionnement des juridictions provinciales	Cab/SG/PAJDH	2014	X	X	X	IA2.4.1: Nombre de TPI provinciaux d'atakpamé et d'aného réhabilités et équipés IA2.4.2: Tribunaux de grande instance créés dans les chefs lieu de région
7.2.5	Développer des juridictions spécialisées	Cab/SG/PAJDH	2014	X	X	X	IA2.5.1: Tribunal pour enfants et tribunal du travail créés auprès des TGI IA 2.5.2: chambres commerciales des TPI

							réhabilitées équipées IA 253: personnel judiciaire formé et spécialisé en contentieux commercial
7.3	<i>Implanter un contrôle juridictionnel de l'action administrative</i>						
7.3.1	Implanter et renforcer les capacités des juridictions administratives	Cab/SG	2014	X	X	X	IA 3.1.1: Nombre de magistrats formés et spécialisé droit administratifs IM 31.2: création de tribunaux administratifs IA31.3: formation des magistrats de la cour des comptes
7.4	<i>Améliorer l'accès au droit et à la justice</i>						
7.4.1	Diffuser les lois, règlements et jurisprudences	Cab/SG/DADJ	2014	X	X	X	IA4.1.1: Plate forme électronique sur la législation actualisée IA4.1.2: Existence et actualisation de la plate forme électronique sur la jurisprudence
7.4.2	Vulgariser le droit	Cab/SG/DADJ	2014	X	X	X	IA4.2: Nombre de campagne de sensibilisation et de vulgarisation organisées

7.4.3	Réaliser une expérience pilote d'aide juridictionnelle	Cab/SG/DADJ	2014	X	X	X	IA4.3 textes organisant l'aide judiciaire disponibles IA4.3.1: aide juridictionnelle opérationnelle
N°							
8	MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE						INDICATEURS
	Objectif : Renforcer la sécurité des personnes et des biens par la mise en œuvre de la politique sécuritaire de l'Etat						IO : Taux de couverture sécuritaire
	Résultat attendu : La sécurité des personnes et des biens est renforcée et mieux assurée						IR : Taux de criminalité
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
			2012	2013	2014		
8.1	Restructurer le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Cabinet	2012	X			IM1 : Décret de réorganisation
8.2	Réorganiser et renforcer les structures de la police nationale	DGPN	2014	X	X	X	IM2 : Direction centrales sont organisées et renforcées (Textes et arrêtés de réorganisation)
8.3	Adopter et mettre en œuvre les statuts de la police nationale	Cabinet	2012	X			IM3 : Nouveaux statuts de la Police Nationale adoptés et mis en œuvre
8.4	Adopter et mettre en œuvre les statuts des sapeurs pompiers	Cabinet	2012	X			IM4 : Nouveaux statuts des Sapeurs pompiers adoptés et mis en œuvre

8.5	<i>Renforcer les capacités humaines et techniques de la Police Nationale</i>	<i>DGPN</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>IM5.1 : Ecole Nationale de Police construite</i> <i>IM5.2 : Ecole Nationale de Police construite</i> <i>IM5.3 : Nombre de commissaires de police formés</i> <i>IM5.4 : Laboratoire de Police Technique et Scientifique disponible</i> <i>IM5.5 : Nombre de Spécialistes formés</i>
8.5.1	Renforcer les capacités humaines de la Police Nationale	DGPN	2013	X	X	
8.5.2	Renforcer les capacités techniques de la Police Nationale	DGPN	2013	X	X	
8.6	<i>Réorganiser et équiper la direction de la protection civile</i>	<i>Cabinet</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>IM6.1 : Décret portant réorganisation élaboré et adopté</i> <i>IM6.2 : Matériel roulant et de bureau acquis</i> <i>IM6.3 : Matériel de sauvegarde et de secours acquis pour le Corps des sapeurs pompiers</i> <i>IM6.4 : Centres de secours</i>

							secondaire et régionaux construits et équipés
8.6.1	Réorganiser la direction de la protection civile	Cabinet	2013	X	X		
8.6.2	Equiper la direction de la protection civile	Cabinet	2013	X	X		
8.6.3	Construire et équiper un centre de secours secondaire dans la périphérie nord de Lomé et des centres de secours régionaux sur l'ensemble du territoire	Cabinet	2013	X	X		
8.7	Réorganiser l'office central de répression de trafic illicite des drogues et du blanchiment (OCRTIDB)	OCRTIDB	2013	X	X		IM7 : Décret élaboré et adopté
8.8	Mettre en place le Comité Interministériel sur la Sécurité Routière et la Facilitation (CIMS-R-F)	Cabinet	2012	X			IM8.2 Nouveau dispositif fonctionnel IM8.3 Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ) opérationnels
9.9	Elaborer la Politique Sectorielle	Cabinet	2012	X			IM9.1 Termes de référence élaborée IM9.2 Avis d'appel à manifestation d'intérêt lancé IM9.3 Politique sectorielle disponible
N°							

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES							INDICATEURS
9	Objectif 1: Organiser le ministère						IO1: Organigramme opérationnel
	Objectif 2 : Elaborer une stratégie de pilotage pour le département						IO2: Documents de pilotage sectoriel produits
	Résultat attendu 1: Le ministère dispose d'une organisation opérationnelle et efficace						IR1: Tous les postes prévus sont pourvus de cadres compétents
	Résultat attendu 2 : La coordination des trois secteurs est assurée						IR2: Le document de stratégie
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
2012				2013	2014		
9.1	<i>Organiser le ministère</i>	<i>Cab</i>	<i>2012</i>	X			<i>IM 1. Décret portant organisation et attributions du ministère</i>
9.2	<i>Renforcer les mécanismes d'appui au développement à la base</i>	<i>Cab</i>	<i>2013</i>	X	X		
9.2.1	Elaborer une politique nationale de développement à la base	Cab	2012	X			IA2.1 : Document de la politique nationale de développement à la base
9.2.2	Mettre en place et opérationnaliser une agence d'appui au développement à la base	Cab	2012	X			

9.2.3	Elaborer un plan national de développement à la base						IA2.3 : Document du plan d'action de la politique nationale de développement à la base
9.2.4	Organiser une étude de faisabilité pour la mise en place du Fonds d'appui au développement à la base	CAB	2012	X			
9.2.5	Faire adopter le décret portant organisation des Comités villageois de Développement	CAB	2012	X			IA2.5 : décret portant organisation des CDB
9.3	<i>Créer un cadre de concertation interministérielle pour la mise en œuvre de la politique de la jeunesse</i>	CAB	2012	X			IM 3. Document du plan d'action de la politique nationale de développement à la base
9.4	<i>Elaborer un plan national stratégique pour l'emploi des jeunes</i>	CAB	2012	X			
9.5	<i>Opérationnaliser le fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ)</i>	CAB	2012	X			
N°							
10	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						INDICATEURS
	Objectif 1: Disposer d'un réseau de routes nationales et pistes doté d'un bon niveau de service						IO 1: Augmentation sensible du linéaire de route bitumée (environ 100 km par an) et pistes (1500 KM par an)
	Objectif 2: Promouvoir l'émergence et le développement des PME de travaux d'entretien routier et les bureaux d'études ainsi que leur professionnalisation et leur qualification						IO 2: Concurrence des entreprises nationales de BTP

				sur les marchés nationaux et sous régionaux (espace UEMOA)			
	Résultat attendu 1 : Les routes et pistes sont construites et entretenues			IR 1: Nombre de km de routes et pistes construites et entretenues			
	Résultat attendu 2 : Les entreprises et bureaux d'études du BTP sont Professionnalisés			R 2: Entreprises et bureaux d'études professionnels			
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
10.1	<i>Restructurer le MTP</i>						<i>IM 1: Nouveau décret portant organisation et attribution du ministère</i>
10.1.1	Recentrer les attributions des directions techniques	CAB/DGTP	2012	X			IA 1.1 : Les textes formalisant ces directions
10.2	Elaborer et mettre en oeuvre une politique nationale des travaux publics	CAB/DGTP	2013	X	X		IM 2: Politique nationale élaborée et fonctionnelle
10.2.1	Elaborer une politique nationale des travaux publics	CAB/ DGTP	2012	X			IA 2.1: Politique nationale élaborée
10.3	<i>Renforcer les capacités du ministère</i>	<i>CAB/DAC</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		<i>IM 3: Personnel disponible</i>

10.3.1	Renforcer les capacités du personnel	CAB/DAC	2012	X			IA 3.1 : Nombre de personnel formés
10.3.2	Créer une banque de données statistiques et routières	CAB/DGTP	2012	X			IA 3.2 : Banque de donnée disponible
10.3.3	Créer et doter en moyens conséquents un bureau national d'études, de développement et de contrôle des grands travaux (BNEDCT)	CAB/DGTP	2013	X	X		IA 3.3 : Bureau national crée et équipé
10.3.4	Elaborer un manuel de procédures comptable administrative et financière	CAB/DGTP	2012	X			IA 3.4 : Manuel de procédure disponible
10.3.5	Mettre en place un système d'archivage électronique	CAB/DGTP	2012	X			IA 3.5: Système d'archivage électronique disponible
10.4	<i>Renforcer les capacités des PME et des bureaux d'études intervenant dans le BTP</i>	<i>CAB/DGTP</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		<i>IM 4: Nombre de formations réalisées</i>
10.4.1	Evaluer les capacités des PME et des bureaux d'études intervenant dans le BTP	CAB/DGTP	2012	X			IA 4.1 : Rapport d'évaluation des capacités

10.4.2	Elaborer des modules de formations adaptés aux besoins des PME et les bureaux d'études en concertions avec leur fédération	CAB/DGTP	2012	X			IA 4.2 : Module de formation élaboré
10.4.3	Transposer les normes techniques de construction des routes de l'UEMOA	CAB/DGTP	2012	X			IA 4.3 : Normes techniques de construction transposées
10.4.4	Harmoniser les stratégies de l'entretien routier dans les pays membres de l'UEMOA par la création d'un fonds routier de 2ème génération	CAB/DGTP	2013	X	X		IA 4.5 : fonds routier de 2ème génération disponible
10.5	<i>Classer le réseau routier national (routes nationales et pistes)</i>	<i>CAB/DGTP</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		
10.5.1	Etudier la faisabilité de l'amélioration des nationales n° 1,3, 5	CAB/DGTP	2013	X	X		IA5.1 : Rapport d'étude de faisabilité
10.5.2	Etudier la faisabilité de construction des routes transfrontalières	CAB/DGTP	2013	X	X		IA5.2 : Rapport d'étude de faisabilité
10.5.3	Classer le réseau en routes préfectorales	CAB/DGTP	2013	X	X		
10.5.4	Classer le réseau en routes régionales	CAB/DGTP	2013	X	X		
N°							
11	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE						INDICATEURS
	Objectif 1 : Restructurer le ministère						IO 1.1 : Décret portant attributions et organisation IO1.2 : Arrêté

	Objectif 2 : Redéfinir l'offre de formation supérieure				IO 2 : Textes de restructuration		
	Objectif 3 : Développer la recherche				IO 3.1 : Thèses soutenues IO 3.2 : Equipe de recherche thématique IO 3.3 : Publications		
	Résultat 1 : Textes de restructuration adoptés				IR 1 : Nombre de textes adoptés		
	Résultat 2 : Filières adaptées aux besoins socio-économiques				IR 2 : Nombre de filières de formation pertinentes		
	Résultat 3 : Activités de recherche dynamisées				IR 3.1 : Nombre de thèses soutenues, IR 3.2 : Nombre d'équipes de recherche fonctionnelles IR 3.3 : Nombre de centre de recherche fonctionnels		
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
11.1	<i>Elaborer les textes portant attributions et organisation du Ministère</i>	CAB	2012	X			IM 1. Textes réglementaires disponible
11.2	<i>Redéfinir l'offre de l'Enseignement Supérieur</i>	SG	2014	X	X	X	
11.2.1	Finaliser et faire adopter l'avant projet de loi d'orientation de l'enseignement	SG	2012	X			

	supérieur et de la recherche						IA2.1 Projet de loi adopté
11.2.2	Elaborer une réglementation pour l'enseignement supérieur privé	SG	2013	X	X		IA2.2 Texte réglementaire
11.2.3	Faire une étude sur les besoins de formation supérieure	SG	2012	X			IA2.3 Rapport de l'étude disponible
11.2.4	Adapter les offres de formation	SG	2014	X	X	X	IA2.4 Texte réglementaire disponible
11.2.5	Organiser un séminaire d'évaluation de la mise en œuvre de la réforme LMD	SG	2012	X			IA2.5 Rapport du séminaire disponible
11.2.6	Développer la formation à distance	UL	2013	X	X		IA2.5.1 Nombre de centres de CVA fonctionnels IA2.5.2 Nombre d'enseignants formés IA2.5.3 Nombre de module en ligne
11.3	Développer la recherche-développement	DRST	2015	X	X	X	
11.3.1	Elaborer une politique nationale de recherche	DRST	2013	X	X		IM3.1. Document de politique adopté

11.3.2	Evaluer les programmes de recherche en cours	DRST	2014	X	X	X	IM3.2. Rapport de l'étude disponible
N°							
12	MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE						INDICATEURS
	Objectif : Renforcer les structures d'assistance aux personnes démunies et vulnérables						IO : Structures d'assistance
	Résultat attendu 1 : Les structures d'assistance renforcées						IR1 : Nombre de structures créées ou renforcées
	Résultat attendu 2 : Les personnes démunies et vulnérables sont assistées						IR2 : Nombre de personnes démunies et vulnérables assistées
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
			2012	2013	2014		
12.1	<i>Réorganiser le ministère</i>	<i>CAB</i>	<i>2012</i>	<i>X</i>			<i>IM1. Les textes d'organisation disponibles</i>
12.2	<i>Elaborer la politique sectorielle de l'action sociale</i>	<i>SG</i>	<i>2012</i>	<i>X</i>			<i>IM2. Politique sectorielle disponible</i>
12.3	<i>Instituer un Fonds de Solidarité Nationale</i>	<i>CAB</i>	<i>2012</i>	<i>X</i>			<i>IM3. Fonds opérationnel</i>
12.4	<i>Poursuivre le renforcement des capacités des structures d'intervention du ministère</i>	<i>SG</i>	<i>2014</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>IM4. Structures d'interventions du ministère renforcées</i>
12.4.1	Former le personnel en planification	DACP	2012	X			IM4.1. Personnel formé

12.4.2	Pérenniser le centre OASIS de l'ONG Terre des Hommes	DGPE	2014	X	X	X	IM4.2. Centre OASIS pérennisé
12.5	<i>Créer un troisième cycle à l'Ecole Nationale de Formation Sociale (ENFS)</i>	<i>ENFS</i>	<i>2014</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>IM5: Troisième cycle</i>
N°							
13	MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE						INDICATEURS
	Objectif 1 : Réorganiser le ministère						IO 1.1 : Décret d'organisation du MME, IO1.2 : Nouvel organigramme opérationnel
	Objectif 2 : Disposer d'une nouvelle politique minière						IO 2 : Document de politique minière disponible
	Objectif 3 : Disposer d'une nouvelle politique de l'énergie						IO 3 : Document de politique énergétique disponible
	Objectif 4 : Promouvoir l'électrification à grande échelle						IO 4.1 : l'électrification à grande échelle est effective au Togo IO 4.2 : Taux d'accès à l'électrification élevé IO4.3 : Taux de couverture national élevé
Objectif 5 : L'éclairage public est géré de façon efficace						IO 5.1 : Organe/cellule chargé de gérer l'éclairage public est mis sur pied IO 5.2 : Nombre de rues	

				éclairées à Lomé et dans les autres villes de l'intérieur augmenté
	Résultat attendu 1 : Le ministère est réorganisé			IR 1 : Textes, organigramme adoptés
	Résultat attendu 2 : Nouvelle politique minière élaborée et mise en œuvre			IR 2 : Textes réglementant la nouvelle politique minière adoptés
	Résultat attendu 3 : Nouvelle politique énergétique élaborée et mise en œuvre			IR 3 : Textes réglementant la nouvelle politique énergétique adoptés
	Résultat attendu 4 : Création d'une agence pour l'électrification rurale et mise en place d'un fonds initial			IR 4.1 : Agence créée IR4.2 : Fonds initial mis en place IR4.3 : Electrification rurale étendue
	Résultat attendu 5 : L'éclairage public est géré de façon efficace			IR 5.1 : Organe/cellule en charge de l'éclairage public créé et fonctionnel IR5.2 : L'éclairage public est étendu dans les rues de Lomé et dans celles des villes de l'intérieur
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique
				Indicateurs de mise en œuvre

				2012	2013	2014	
13.1	Restructurer le ministère des mines et de l'énergie	Cabinet	2012	X			IM1. Existence des textes d'organisation du ministère
13.2	Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale des mines	DGMG	2013	X	X		IM2. Etat d'exécution du processus d'élaboration du document de politique nationale des mines
13.2.1	Elaborer une politique nationale des mines	DGMG	2012	X			IA2.1. Document de politique minière adopté
13.2.2	Mettre en œuvre la politique nationale des mines	DGMG	2013	X	X		IA2.2. Document de politique minière mis en œuvre
13.3	Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale de l'énergie	DGE	2013	X	X		IM3. Rapport d'état d'exécution du document de politique nationale de l'énergie
13.3.1	Elaborer une politique nationale de l'énergie	DGE	2012	X			IA3.1. Le document de politique de l'énergie adopté
13.3.2	Mettre en œuvre la politique nationale de l'énergie	DGE	2013	X	X		IA 3.2. Textes de mise en œuvre
13.4	Promouvoir l'électrification à grande échelle	DGE	2014	X	X	X	IM4. - Taux d'accès à l'électrification accru - Taux de couverture
13.4.1	Etude pour la création d'une agence et mise en place d'un fonds pour l'électrification	DGE	2012	X			IA4.1. Le document d'étude disponible

13.4.2	Création et dotation de l'agence d'électrification	DGE	2014	X	X	X	IA4.2. Agence d'électrification créée et fonds initial alloué
13.4.3	Mettre en place une stratégie de fourniture d'électricité à coût raisonnable	DGE/CEET	2014	X	X	X	IA4.3. Coût unitaire du kWh réduit IA4.4 Taux d'accès à l'électrification accru
13.5	<i>Améliorer la gestion de l'éclairage public</i>	<i>DGE/CEET/ARSE</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		<i>IM5. - Gestion de l'éclairage public améliorée</i>
13.5.1	Création d'un organe/cellule en charge de l'éclairage public	DGE/CEET/ARSE	2012	X			IA5.1. Caractère opérationnel de l'organe/cellule
13.5.2	Extension de l'éclairage public dans les rues de Lomé et dans celles des villes de l'intérieur	DGE/CEET	2013	X	X		IA5.2. Nombre de rues éclairées à Lomé et dans les villes de l'intérieur
N°							
14	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						INDICATEURS
	Objectif 1: Réorganiser le Ministère						IO 1: Un nouvel organigramme opérationnel
	Objectif 2 : Disposer d'une nouvelle politique agricole						IO 2 : Le document de politique adopté
	Objectif 3: Assurer la sécurité alimentaire						IO 3 : La sécurité alimentaire assurée
	Objectif 4: Professionnaliser les Organisations paysannes						IO4 : les Organisations paysannes sont

							professionnalisées
	Résultat attendu 1: Le ministère est réorganisé						IR 1: Texte, organigramme
	Résultat attendu 2: La nouvelle politique agricole est élaborée et mise en œuvre						IR 2: Document de politique
	Résultat attendu 3 : La sécurité alimentaire est assurée						IR 3: Taux de croissance, Stock de sécurité
	Résultat attendu 4 : les Organisations paysannes sont professionnalisées						IR 4 : AG tenues, documents juridiques, Services rendus, viabilité économique, bonne gouvernance
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
14.1	Réorganiser le Ministère						IM1. Texte, organigramme disponible
14.1.1	Adopter le décret portant réorganisation du ministère et mettre en place le nouvel organigramme	CABINET	2012	X			IA1.1. Décret publié
14.1.2	Redéployer le personnel pour renforcer la fonction de passation des marchés	CAB/SG/DRH	2012	X			IA1.2. Nombre de personnel déployé
14.1.3	Renforcer les capacités du ministère en matière de gestion financière et de gestion axée sur le résultat (GAR)	SG	2012	X			IA1.3. Nombre de fonctionnaires formé

14.1.4	Faire le répertoire des différends acteurs publics et privés par domaine d'intervention	SG/DPCA	2012	X			IA1.4. Répertoire validé et disponible
14.1.5	Recruter le consultant en audit interne	SG	2012	X			IA1.5. Consultant recruté
14.1.6	Faire l'étude sur la stratégie d'introduction du secteur privé au capital de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo	NSCT	2012	X			IA1.6. Rapport de l'étude validé
14.1.7	Renforcer la mise en œuvre les CDMT	SG/DPCA/DAF	2013	X	X	X	IA1.7. Rapport de mise en œuvre validé
14.2	<i>Elaborer des politiques agricoles</i>						<i>IM2. Document de politique disponible</i>
14.2.1	Elaborer la politique agricole	SG/DPCA	2012	X			IA2.1 Politique validé et disponible
14.2.2	Mettre en place un système de communication et d'information agricole	SG	2013	X	X		IA2.2 Document validé
14.3	<i>Assurer la sécurité alimentaire</i>						<i>IM3. Taux de croissance, stock de sécurité</i>
14.3.1	Faire une étude pour restructurer la filière palmier à huile	SG/DS	2012	X			IA3.1. Rapport de l'étude validé
14.3.2	Faire le recensement national de l'agriculture et de l'élevage (RNAE)	SG/DSID	2012	X			IA3.2. Résultats du RNA validé et publiés
14.3.3	Arrêter au plan administratif la	SG/UTCC	2012	X			IA3.3. Rapport de l'étude

	restructuration du système de vulgarisation spécialisé pour les filières café-cacao						validé
14.3.4	Elaborer la stratégie de relance de la filière café-cacao et équiper l'UTCC	SG /UTCC	2012	X			IA3.4. Document de Stratégie disponible
14.4	Professionaliser les Organisations paysannes						IM4. Décret, BNCRA, Ficher disponible, Attestation d'immatriculation
14.4.1	Redynamiser les Chambres Régionales d'Agriculture	SG/BNCRA	2012	X			IA4.1. Décret publié et 05 Chambres fonctionnelles
14.4.2	Restructurer les organisations paysannes (OP) conformément aux nouveaux textes et dispositions relatives à l'acte uniforme de l'OHADA sur les sociétés coopératives	SG/DPCA	2012	X			IA4.2. Nombre d'OP reconvertis, créés et immatriculés
14.4.3	Valider le manuel des procédures internes de la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC)	SG/FNGPC	2012	X			IA4.3. Manuel de procédure validé
14.4.4	Restructuration de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP)	CTOP	2012	X			IA4.2. Fichier des OP disponible
14.4.5	Organiser le fichier national des organisations paysannes	SG/DPCA	2012	X			
N°							

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE							INDICATEURS
15	Objectif : Refondre le dispositif de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) en adéquation avec les besoins socioéconomiques de développement du pays (Documents de cadrage du développement du dispositif de l'ETFP)						IO 1 :
	Résultat attendu : Dispositif de l'ETFP adapté aux besoins socio économiques						IR 1 :
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
			2012	2013	2014		
15.1	Restructurer l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	Cabinet/SG	2012	X			IM1. Textes de restructuration disponibles
15.2	Elaborer, et mettre en œuvre une carte de l'ETFP	SG/DSRP	2013	X	X		IM2. Document de planification de l'ETFP disponible
15.3	Elaborer une stratégie de mise en œuvre de la formation professionnelle d'insertion (FPI)	DFPA / DSRP	2012	X			IM3. Document de stratégie de la FPI adopté
15.4	Elaborer et mettre en œuvre un document de normes minimales d'infrastructures et d'équipements d'institutions d'ETFP	DAC	2012	X	X		IM4. Document cadre de normes minimales disponible
15.5	Actualiser /élaborer et reproduire des curricula de formation selon l'approche par compétences (APC)	DPP	2013	X	X		IM5. Nombre de curricula élaborés selon APC
15.6	Mettre en place un nouveau système de certification, la validation des acquis	DECC	2012	X			IM6. Document de certification et de validation

	expérientiels et formation des encadreurs						des acquis expérientiels
N°							
16	MINISTERE AUPRES DU PR, CHARGE DE LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						INDICATEURS
	Objectif 1 : Réorganiser le Ministère						IO1 : Un nouvel organigramme opérationnel
	Objectif 2 : Planifier le développement à moyen et long terme						IO2 : la planification à moyen et long terme est réalisée
	Objectif 3 : Promouvoir l'efficacité de l'aide au développement						IO3 : Le document de politique de l'aide au développement est élaboré et clarifie les rôles et les responsabilités en matière de l'aide
	Objectif 4 : Renforcer les capacités du MPDAT et des sectoriels						IO4 : Les agents du MPDAT et des sectoriels sont davantage outillés et efficaces
	Objectif 5 : Produire les données statistiques						IO5 : Les données statistiques sont disponibles
	Résultat attendu 1 : Le ministère est réorganisé						IR1 : Texte, organigramme
	Résultat attendu 2 : le DSRP II est formulé et vulgarisé ; la vision du développement à l'horizon 2035 est élaborée ; la politique de l'aménagement du territoire est mis en œuvre						IR2 : Documents du DSRP II et de la vision 2035 du Togo ; politique de l'aménagement du territoire

	Résultat attendu 3 : L'aide est davantage efficace grâce à la mise en place des outils pour sa gestion						IR3.1 : Document de politique de l'aide IR3.2 : Plate forme de gestion de l'aide opérationnelle
	Résultat attendu 4 : les capacités des agents sont renforcées						IR4 : Modules de formation ; formations ; qualité des produits
	Résultat attendu 5 : Les statistiques sur la population et les statistiques socio-économiques sont disponibles						IR5 : Les rapports d'enquêtes
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
2012				2013	2014		
16.1	Organisation institutionnelle du Ministère					IM 1 : le nouvel organigramme est adopté et mis en œuvre	
16.1.1	Adopter et mettre en œuvre le nouvel organigramme	Cabinet	2013	X	X		
16.1.2	Créer et opérationnaliser l'Institut National de la Statistique	DGSCN	2013	X	X	IM 1.2 : l'Institut National de la Statistique est créé et opérationnel	
16.1.3	Mettre en application la loi statistique	DGSCN	2013	X	X	IM 1.3 : la loi statistique est mise en application	
16.2	Planification à moyen et long terme					IM 2 : Planification à moyen et long terme renforcée	

16.2.1	Adopter la loi cadre sur l'aménagement du territoire	DGAT	2012	X			IM 2.1 : la loi cadre sur l'aménagement du territoire est adoptée
16.2.2	Elaborer le schéma national d'aménagement du territoire	DGAT	2013	X	X		IM 2.2 : Le schéma national d'aménagement du territoire est élaboré
16.2.3	Elaborer les schémas régionaux et locaux d'aménagement du territoire	DGAT	2013	X	X		IM 2.3 : Les schémas régionaux et locaux d'aménagement du territoire sont élaborés
16.2.4	Elaborer et adopter les textes d'application des schémas d'aménagement du territoire	DGAT	2014	X	X	X	IM 2.4 : les textes d'application des schémas d'aménagement du territoire sont élaborés et adoptés
16.2.5	Formuler et vulgariser le DSRP II	ST-DSRP	2013	X	X		IM 2.5 : le DSRP II est formulé et vulgarisé
16.2.6	Vision du développement à l'horizon 2035	DGPD	2013	X	X		IM 2.6 : la Vision 2035 est élaborée et mise en œuvre
16.3	<i>Rendre efficace l'aide publique au développement</i>						<i>IM 3: l'aide publique au développement est bien suivie</i>
16.3.1	Adopter la politique nationale de l'aide publique au développement	DGPD	2012	X			IM 3.1 : la politique nationale de l'aide publique au développement est adoptée
16.3.2	Rendre opérationnelle la plate forme de	DGPD	2012	X			IM 3.2 : la plate forme de

	gestion de l'aide						gestion de l'aide est opérationnelle
16.3.3	Elaborer un manuel de procédure en matière de programmation des investissements	DGPD	2012	X			IM 3.3 : le manuel de procédure en matière de programmation des investissements est disponible
16.3.4	Mettre en œuvre le plan d'action de Busan	DGPD	2014	X	X	X	IM 3.4 : l'enquête de suivi de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide 2012-2013 est réalisée
16.3.5	Elaborer un plan de gestion des données sur l'aide	DGPD	2012	X			IM 3.5 : le plan de gestion de l'aide est disponible
16.3.6	Faciliter le fonctionnement du Comité Etat-Donateurs	DGPD	2014	X	X	X	IM 3.6 : le Comité Etat-Donateurs fonctionne normalement
16.4	<i>Renforcer les capacités du MPDAT et des sectoriels</i>	<i>DGPD</i>					<i>IM 4 : les capacités du MPDAT et des sectoriels sont renforcées</i>
16.4.1	Elaborer le Plan de renforcement des capacités	DGPD	2012	X			IM 4.1 : le plan de renforcement des capacités est disponible
16.4.2	Former les agents de la DPD ; DB ; DFCEP ; DCF ; DGTCP et les sectoriels à la programmation des investissements	DGPD	2013	X	X		IM 4.2 : La programmation des investissements est maîtrisée par les agents de la

							DPD ; DB ; DFCEP ; DCF ; DT et les sectoriels
16.4.3	Mettre en place les outils de suivi-évaluation des programmes et projets de développement	DGPD	2013	X	X		IM 4.3 : les outils de suivi et évaluation des programmes et projets de développement sont mis en place
16.4.4	Soutenir les capacités des comités sectoriels dans le cadre de la coordination, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques sectorielles	ST-DSRP	2014	X	X	X	IM 4.4 : Les membres des comités sectoriels sont formés
16.4.5	Produire un guide d'élaboration et de mise à jour des politiques sectorielles assorties de stratégies et de plans d'actions pour tous les ministères	DGPD	2012	X			IM 4.5 : un guide d'élaboration et de mise à jour des politiques sectorielles assorties de plan d'actions pour tous les ministères est disponible
16.4.6	Renforcer les capacités de planification, de programmation, budgétisation, de suivi et de l'évaluation à l'échelon régional des Directions Régionales du Développement et de l'Aménagement du Territoire (DRDAT) et formuler une stratégie nationale de Suivi-évaluation des programmes et projets de	DGAT	2014	X	X	X	IM 4.6 : Les capacités des DRDAT sont renforcées et la stratégie nationale de suivi-évaluation des programmes et projets de développement est formulée

	développement						
16.4.7	Disséminer le Plan d'action d'Istanbul	DGPD	2014	X	X	X	IM 4.7 : Le plan d'action d'Istanbul est disséminé
16.5	<i>Produire et disséminer les données statistiques sur la population et les données socio-économiques</i>						<i>IM 5 : les données statistiques sur la population et les données socio-économiques sont disséminées</i>
16.5.1	Disséminer les résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat	DGSCN	2012	X			IM 5.1 : les résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat sont disséminés
16.5.2	Disséminer les résultats définitifs de l'enquête QUIBB (<i>Questionnaire Unifié du Bien être de Base</i>) et MICS (<i>Multiple Indicator Cluster Survey c'est-à-dire : enquête en grappes à indicateurs multiples</i>)	DGSCN	2012	X			IM 5.2 : les résultats définitifs de l'enquête QUIBB et MICS sont disséminés
16.5.3	Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé du Togo (EDST)	DGSCN	2013	X	X		IM 5.3 : les enquêtes pilote et générale EDST sont réalisées
N°							
	MINISTERE DES TRANSPORTS						INDICATEURS
17	Objectif 1: Améliorer la compétitivité des produits togolais sur le marché intérieur et extérieur à travers une réduction des coûts des transports						IO1: Produits togolais concurrentiel

	Résultat attendu 1: Politique des Transports en phase avec le DRSP-II						IR 1: Document de stratégie validé
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
17.1	Renforcer la capacité de Gestion du Secteur.	Cabinet/SG	2012	X			Nombre de d'agents formés
17.2	Construire l'immeuble devant abriter le Ministère des Transports	Cabinet/SG	2012	X	X		Immeuble Construit
17.3	Construire le quai minéralier	Cabinet/SG	2014	X	X	X	Conventions signée et Quai minéralier construit.
17.4	Elaborer le code de la marine marchande	SG/DGT/DAM	2012	X			Code disponible
17.5	Elaborer le code de la route	SG/DGT	2012	X			Loi voté et code disponible
17.6	Construire un troisième quai et une nouvelle Darse	Cabinet/SG/PAL	2014	X	X	X	3ième quai et nouvelle darse construits
17.7	Relever le niveau de compétitivité du Port Autonome de Lomé par rapport aux ports de la sous région.	SG/PAL	2013	X	X		Tonnages annuel manipulés
17.8	Construire et réhabiliter les infrastructures routières desservant le	PAL	2013	X	X		Nombre de Km de routes construites

	port						
17.9	Elaborer et adopter une nouvelle stratégie de la gestion et de l'exploitation des chemins de fer, et assurer le suivi de la modernisation de son infrastructure et de sa superstructure	Cabinet/SG/DGT	2014	X	X	X	Nouvelle stratégie adoptée
17.10	Proposer des mesures aux fins d'assurer la professionnalisation des transports routiers	SG/DGT/DTRF	2013	X	X		Mesures nouvelles définies
17.11	Réaliser des études en vue de l'amélioration du transport de passagers et des marchandises, de la promotion et du développement du transport urbain et interurbain	SG/DGT/DTRF	2012	X			Etudes disponibles
N°							
18	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES						INDICATEURS
	Objectifs 1 : Redéfinir l'organisation du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières						IO 1 : Les textes de réorganisation du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
	Objectifs 2 : Gérer durablement l'environnement et les ressources naturelles en vue de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la croissance économique du pays et à la réduction de la pauvreté						IO 2 : Gestion rationnelle et durable de l'environnement et

							des ressources forestières
	Résultat attendu 1 : L'administration forestière est réorganisée						IR 1 : Nombre de direction ou institutions rattachées réorganisées
	Résultat attendu 2 : La gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles a permis : l'augmentation du PIB de 10% - la protection de 10% du territoire pour préserver la diversité biologique - l'amélioration du cadre de vie de la population						IR 2 : - la part de gestion de l'environnement et des ressources naturelles dans le PIB -Pourcentage de la superficie du couvert forestier du territoire protégé pour la préservation de la diversité biologique -Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
2012				2013	2014		
18.1	<i>Adopter et mettre en œuvre les textes de réorganisation du département</i>	MERF					IM1. Organigramme opérationnel et disponible
18.1.1	Adopter en conseil des ministres les textes de réorganisation du ministère	MERF	2012	X			IA1.1. les textes de réorganisation du Ministère adoptés

18.2	Promouvoir une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles	DEF/ODEF/DFC/DP					IM2. Gestion de l'environnement et des ressources forestières améliorées
18.2.1	Créer 05 forêts communautaires	DEF	2012	X			IA2.1 Superficie de forêts créées
18.2.2	Créer des marchés ruraux de bois énergie dans 8 préfectures (Amou, Ogou, Tchaoudjo, Sotouboua, Kozah, Kanté, Oti, Tone)	DEF/ODEF	2014	X	X	X	IA2.2. Nombre de marchés de bois énergie créés
18.2.3	Renforcer le système national de gestion des aires protégées	DFC	2016	X	X	X	IA2.3. Stratégie nationale de gestion des AP élaborée; textes réglementant la gestion des AP adopté; Les AP prioritaires requalifiées
18.2.4	Poursuivre la mise en œuvre du cadre national de biosécurité	DFC	2015	X	X	X	IA2.4. Nombre de régulateurs de biosécurité et chercheurs scientifiques formés et de populations sensibilisées
18.2.5	Finaliser les études de restructuration de l'ODEF	ODEF	2012	X			IA2.5. ODEF restructuré
18.2.6	Poursuivre les travaux de réfection des berges de l'embouchure du lac d'Aného et de protection du littoral entre Aného et Goumou Kopé	DE	2012	X			IA2.6. Nombre d'épis posés sur le littoral entre Aného et Goumou Kopé et berge de l'embouchure du lac

							stabilisée
18.2.7	Promouvoir la gestion durable des forêts	DEF/ODEF/DFC	2014	X	X	X	IA2.7. Textes fixant les principes, critères et indicateurs au Togo; Textes d'application du décret portant réglementation de l'importation, de l'exportation et de la réexportation des produits forestier; Démarche d'adhésion au FLEGT entamée
18.3	<i>Prévenir les risques des catastrophes naturelles pour réduire l'extrême pauvreté des populations</i>		2013	X	X		<i>IM3. Risques de catastrophes naturelles connues et des actions de prévention entreprises</i>
18.3.1	Elaborer la cartographie rapide des bassins versants de la ville de Lomé et ses environs	MERF	2012	X			IA3.1. Cartes des bassins versants élaborés
18.3.2	Former les inspecteurs et formateurs pour une intégration des programmes de risques des catastrophes naturelles dans les curricula de l'éducation nationale	MERF	2013	X	X		IA3.2. Nombre d'Inspecteurs et de Formateurs formés
N°							
19	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME						INDICATEURS
	Objectif 1 : Renforcer le Mécanisme institutionnel en charge du genre et de la Promotion de la Femme						IO1 : Mécanisme en charge du genre organisé et fonctionnel

<p>Objectif 2 : Assurer l'intégration effective du genre dans les textes juridiques et dans les interventions de tous les secteurs de développement</p>	<p>IO2.1 : Nombre d'instruments internationaux ratifiés IO2.2 : Nombre d'instruments nationaux adoptés relatifs au genre et effectivement appliqués IO2.3 : Nombre de Départements ministériels ayant pris en compte le genre dans leur politique et programme</p>
<p>Objectif 3 : Mettre en œuvre les recommandations prioritaires du 1^{er} forum national de la femme togolaise</p>	<p>IO3.1 : Mise en œuvre effective des recommandations IO3.2 : Nombre de recommandations de mises en œuvre</p>
<p>Résultat attendu 1 : Le ministère en charge du genre est organisé et fonctionnel.</p>	<p>IR1 : Textes d'organisation, de nomination adoptés et Organigramme opérationnel</p>
<p>Résultat attendu 2 : Le Togo dispose d'un environnement juridique et socio-économique sensible au genre</p>	<p>IR2 : Prise en compte du genre dans les textes, les politiques et programmes de développement sectoriels</p>

	Résultat attendu 3 : Les recommandations prioritaires du 1 ^{er} forum national de la femme togolaise sont réalisées						IR3 : Réalisation effective des recommandations du 1 ^{er} forum national de la femme togolaise
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
19.1	Renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre du genre						IM1 : Existence d'un cadre institutionnel organisé et fonctionnel
19.1.1	Appliquer les recommandations de l'audit institutionnel genre fait en 2010 avec l'appui du PNUD.	MPF/PNUD	2012	X			
19.1.2	Plaidoyer pour faire prendre le décret portant attribution et organisation du département.	PR/SGG	2012	X			
19.1.3	Faire prendre un acte portant nomination des cadres des Directions Techniques.	PR/SGG	2012	X			
19.1.4	Réaliser un Audit Genre dans les différents Départements Ministériels.	MPF/Tous Départements Ministériels	2013	X	X		
19.1.5	Réaliser pour le Togo « l'Indicateur de Développement et de Inégalités entre les Sexes en Afrique »	MPF/Tous Départements Ministériels	2012	X			
19.1.6	Plaidoyer en vue de la Dotation du mécanisme en charge du genre d'un	MPF	2013	X	X		

	budget adéquat aux missions relatives au genre.						
19.1.7	Renforcer les capacités en analyse, planification et budgétisation axées sur les résultats sensible au genre des agents du Ministère (PPBS).	MFPRA/MPF	2013	X	X		
19.1.8	Mettre à disposition et/ou recruter des spécialistes en genre, planification, économie, sociologie, statistique et informatique pour le compte du Ministère.	MFPRA/MPF	2013	X	X		
19.1.9	Elaborer un manuel de procédures administratif et financier.	CAB/DGGPF	2012	X			
19.1.10	Mettre en œuvre le CDMT sectoriel.	CAB/DGGPF	2012	X			
19.1.1.1 1	Mettre en œuvre le décret 2008-0994/PRT du 13 juin 2008 portant création des cellules focales genre au sein des départements ministériels.	MPF et autres Ministères	2012	X			
19.1.1.1 2	Créer un centre de documentation, de compilation et de diffusion des données nationales sur le genre et le développement.	MPF/PTF	2013	X	X		
19.1.1.1 3	Construire progressivement des maisons de la femme dans les 6 régions	MPF/PTF	2014	X	X	X	
19.2	Promouvoir le cadre juridique et						IM2 : Textes législatifs et

	<i>réglementaire pour l'équité et l'égalité de genre</i>						<i>règlementaires relatifs au genre adoptés et appliqués</i>
19.2.1	Plaidoyer pour l'adoption de l'avant projet de loi portant Code des Personnes et de la Famille révisé.	MPF/AN/MJ	2012	X			
19.2.2	Contribuer à l'adoption des textes de lois sur les violences basées sur le genre dans les codes pénal et de procédure pénale (harcèlement sexuel, viol, violences domestiques, etc.).	MPF/AN/MJ	2013	X	X		
19.2.3	Plaidoyer pour la ratification du protocole facultatif de la Convention sur l'Élimination de toutes les Discriminations à l'Égard de la Femme (CEDEF).	MPF/MAEC/SGG	2012	X			
19.3	<i>Mettre en œuvre des recommandations du Forum National de la Femme Togolaise</i>	<i>DGGPF/CAB</i>					<i>IM3 : Nombre de recommandations mises en œuvre</i>
19.3.1	Faire prendre un arrêté portant nomination des membres du Secrétariat Permanent du suivi des recommandations du Forum.	MPF	2012	X			
19.3.2	Traduire en programmes assortis de budgets les recommandations du Forum de 2009 et des fora tenus en 2011 dans le cadre de la Décennie de la Femme	MPF/PTF	2013	X	X		

	africaine.						
19.3.3	Renforcer les capacités des femmes électriciennes et candidates potentielles aux élections.	MPF/PTF	2014	X	X	X	
19.3.4	Améliorer la scolarisation des jeunes filles issues des familles démunies.	MPF/PTF	2014	X	X	X	
19.3.5	Renforcer les capacités des par juristes.	MPF/PTF	2014	X	X	X	
19.3.6	Appuyer les activités d'Alphabétisation.	MPF/MEPSA/PTF	2014	X	X	X	
N°							
20	MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE						INDICATEURS
	Objectif 1 : Améliorer le système d'information sur le marché du travail						IO1 : Cadre institutionnel renforcé et opérationnel
	Objectif 2 : Mettre en place des outils de planification, de gestion et de coordination des activités du département						IO2 : Outils disponibles
	Objectif 3 : Améliorer le cadre juridique en milieu de travail						IO3 : Nouveaux textes élaborés
	Objectif 4 : Formuler des programmes d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi						IO4 : Document de programmes
	Résultat attendu 1 : Le système d'information sur le marché du travail est amélioré						IR1 : Données collectées et disponibles sur le marché du travail
	Résultat attendu 2 : Outils mis en œuvre						IR2 : Les outils disponibles
	Résultat attendu 3 : Cadre juridique du travail amélioré						IR3 : Nouveaux textes de loi disponibles

	Résultat attendu 4 : Programmes d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi formulés et des outils pertinents pour l'accompagnement de leur mise en œuvre sont disponibles						IR4 : Documents de programme
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
20.1	<i>Améliorer la collecte des informations sur le marché du travail</i>	DGTLs	2014		X	X	<i>IM.1. Informations disponibles</i>
20.1.1	Mettre en place des outils pour la collecte, la gestion et l'exploitation des informations pour le pilotage de l'administration et de l'inspection du travail	CAB	2014	X	X	X	IA.1.1. Outils disponibles et utilisés
20.1.2	Mettre en place l'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle		2013	X	X		IA.1.2 Observatoire créé et opérationnel
20.1.3	Enquête permanente sur l'emploi auprès des ménages	ANPE	2014	X	X	X	IA.1.3 Résultats de l'enquête
20.1.4	Suivi des sortants du système éducatif	ANPE	2014	X	X	X	I.A.1.4 Résultats du suivi
20.1.5	Formation en maîtrise de production de données statistiques sur l'emploi et	ANPE	2014	X	X	X	I .A.1.5 Données statistiques produites et indicateurs de

	production d'indicateurs de projets						projets maitrisés
20.2	<i>Mettre en place des outils de planification, de gestion et de coordination des actions du département</i>	CAB	2012	X			<i>IM.2. Textes de lois adoptés et en vigueur</i>
20.2.1	Elaborer et adopter la politique nationale de protection sociale	DGTLS	2012	X	X		IA 2.1 Politique nationale de protection sociale disponible
20.2.2	Finaliser la politique nationale du travail et la faire adopter par le gouvernement	DGTLS	2013	X	X		IA.2.2 Document de politique
20.2.3	Actualiser la politique nationale de l'emploi	DPNE	2012	X			IA 2.3: Document actualisé
20.2.4	Engager le processus d'élaboration de la politique nationale de migration internationale de main d'œuvre au Togo	DGTLS	2014	X	X	X	IA.2.4 : Rapport d'activité
20.2.5	Elaborer la politique nationale de sécurité et santé au travail	DGTLS	2012	X			IA.2.5 : Document de politique disponible
20.3	<i>Renforcer le cadre juridique en matière de travail et les capacités des acteurs</i>	CAB	2012	X			<i>IM.3 : Nouveaux textes disponibles</i>
20.3.1	Finaliser le processus d'élaboration des textes d'application du code du travail	DGTLS	2013	X	X		IA.3.1: Tous les textes d'application disponibles
20.3.2	Finaliser les textes d'application du nouveau code de sécurité sociale	DGTLS/CNSS	2012	X			IA.3.2 : Textes d'application disponibles

20.3.3	Elaboration, adoption et vulgarisation d'un code spécifique de sécurité et santé au travail	DGTLS	2013	X	X		IA. 3.3 : Code disponible
20.3.4	Adopter le nouveau code d'apprentissage	DGTLS	2012	X			IA. 3.4 : Code disponible
20.3.5	Mise en place de conventions collectives dans les industries extractives, le journalisme, les établissements sanitaires privés, les établissements privés laïcs et confessionnels, la zone franche	DGTLS	2012	X			IA.3.5 : Conventions disponibles
20.3.6	Révision de la convention collective du commerce	DGTLS	2012	X			IA.3.6 : Convention disponible
20.3.7	Réaliser l'étude sur la discrimination en matière d'emploi et de profession	DGTLS	2012	X			IA.3.6 : Rapport d'étude disponible
20.3.8	Renforcer les capacités des cadres du MTESS en élaboration de CDMT et au processus de PPBS, en GAR et en GRH	DGTLS/DPNE/ANPE	2012	X			IA.3.7 : La chaîne PPBS est maîtrisée par les cadres du MTESS et le processus d'élaboration d'un CDMT est enclenché
20.3.9	Former les cadres en sécurité informatique et en technologies des serveurs web DNS et architecture	ANPE	2014	X	X	X	IA.3.8 : cadres formés
20.3.10	Former les membres de la commission nationale de suivi de la PNE et du comité de suivi du programme AIDE en évaluation des projets et programme	DPNE	2012	X			I.A.3.9 : Nombre de personnes formées
20.4	Améliorer l'employabilité	DPNE	2014	X	X	X	IM 4 : Opportunités d'emplois disponibles

20.4.1	Elaborer le répertoire opérationnel de l'emploi et des métiers	DPNE	2013	X	X		IA.4.1 : Répertoire disponible
20.4.2	Elaborer des projets pilotes dans les cinq régions autour de la carte de potentialité d'emploi des femmes et des jeunes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo	DPNE	2012	X			IA.4.2 : Projets pilotes disponibles
20.4.3	Elaborer le programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat féminin (PADEF)	DPNE	2012	X			IA.4.3 : Programme disponible
20.4.4	Appui à la création de 1000 micro-entreprises pour les jeunes en milieu rural et urbain	ANPE	2014	X	X	X	IA.4.4 : Les entreprises créées
20.4.5	Appui à la mise en œuvre du programme d'appui à la réinsertion des conducteurs de taxis motos aux corps de métiers professionnels au Togo (PERREM)	DPNE	2014	X	X	X	IA.4.5 : Nombre de conducteurs réinsérés
20.4.6	Elaboration du programme entrepreneurial pour le renforcement de l'auto-emploi des catégories socioprofessionnelles des métiers de service en reliure de manuel (PERREM)	DPNE	2014	X	X	X	IA.4.6. Programme disponible et mis en œuvre
20.4.7	Edition et vulgarisation des documents de PNE et de la carte de potentialités d'emploi des femmes et des jeunes dans les préfectures et sous-préfectures au Togo	DPNE	2012	X			IA.4.7 : Nombre de documents divulgués
N°							
21	MINISTERE DES DROITS DE L'HOMME, DE LA CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET						

DE LA FORMATION CIVIQUE	INDICATEURS
Objectif 1 : Réorganiser le ministère	IO 1 : Nouvel Organigramme opérationnel
Objectif 2 : Renforcer la cohésion nationale à travers une réconciliation réussie	IO 2.1 : Textes IO 2.2 : Répartition aux victimes IO 2.3 : Réconciliation scellée
Objectif 3 : Améliorer la situation des droits de l'homme et des Libertés Publiques	IO 3.1 : Cadre normatif IO 3.2 : Programme National de Promotion et de Protection
Objectif 4 : Assurer l'éducation Citoyenne à tous	IO 4 : Stratégie nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté
Résultat attendu 1 : Le ministère est réorganisé	IR 1 : Textes portant réorganisation adoptés
Résultat attendu 2 : La cohésion nationale est renforcée à travers une réconciliation réussie	IR 2.1 : Nouveau textes et amendements adoptés IR 2.2 : Réparations matérielles financières ou morales accordées aux victimes IR2.3 : Réconciliation scellée
Résultat attendu 3 : Les droits de l'homme et les libertés publiques sont promus	IR 3.1 : Cadre normatif mis à

				jour et appliqué IR3.2 : Programme National de Promotion et de Protection mis en œuvre IR3.3 : Plan d'intégration des droits de l'homme dans toutes les politiques et réformes			
	Résultat attendu 4 : Les Togolais adoptent un comportement citoyen				IR4 : Majorité des togolais ont un comportement citoyen		
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
21.1	Réorganiser le Ministère	CAB	2012	X			IM1 : nouvel organigramme opérationnel
21.2	Mettre en œuvre les recommandations de la CVJR	CAB	2013	X	X		IM2 : Etat d'exécution
21.2.1	Contribuer à la mise en place d'une structure de mise en œuvre et de suivi des recommandations						
21.2.2	Diffuser les recommandations						
21.2.3	Engager des procédures de réparations aux victimes						
21.3	Accélérer la mise en œuvre du	SG	2013	X	X		IM3.1 : Textes identifiés et

	programme national de promotion et de Protection des Droits de l'Homme (PNPPDH) et de la Stratégie Nationale de Consolidation de la Démocratie						mis à jour IM3.2 : Plan d'intégration adopté IM3.3 : Rapport d'évaluation du programme
21.3.1	Améliorer le cadre normatif	DLPDH					
21.3.2	Intégrer l'approche basée sur les Droits de l'homme dans les politiques et réformes	DLPDH					
21.3.3	Disposer de centre d'information et de documentation en matière de Droit de l'homme	DRF					
21.4	Mettre en œuvre la stratégie nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté	DFC	2013	X	X		IM4 : Stratégie nationale adoptée et mise en œuvre
21.4.1	Adopter et mettre en œuvre la stratégie nationale de formation civique, d'éducation à la citoyenneté et d'insertion des droits de l'homme dans les curricula scolaires et centres de formation des forces de sécurité						
N°							
22	MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE						INDICATEURS
	Objectif1 : Réorganiser le ministère						IO1 : Les textes d'organisation
	Objectif 2 : Elaborer et mettre en œuvre la nouvelle politique commerciale						IO2 : La nouvelle politique

							commerciale
	Objectif 3 : Promouvoir le secteur privé						IO3 : Dispositif de promotion de commerce
	Résultat 1 : Le ministère est réorganisé						IR1 : Les textes d'organisation adoptés
	Résultat 2 : La politique commerciale est élaborée et mise en œuvre						IR2 : Etat d'exécution/ rapport de mise en œuvre
	Résultat 3 : Le climat des affaires amélioré						IR3 : Rang du Togo au classement "Doing Business"
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
22.1	Réorganiser le ministère	CAB	2012	X			IM 1. Les textes d'organisation vulgarisés
22.1.1	Elaborer les textes	CAB	2012	X			
22.1.2	Mise en place effective du service d'archivage et de documentation au sein du département pour la gestion des documents et archives du ministère	CAB	2012	X			
22.2	Mettre en œuvre les textes relatifs à la concurrence	DCIC	2014	X	X	X	IM 2. Textes harmonisés
22.2.1	Faire respecter les normes de fers à béton, des denrées alimentaires et de la publicité	DCIC	2014	X	X	X	IA2.1: Rapports périodiques sur le contrôle établis

	commerciale des biens et services						
22.2.2	Renforcer le contrôle des prix des produits de première nécessité	DCIC	2014	X	X	X	IA2.2: Rapports de contrôle établis
22.2.3	Acquisition des matériels roulants pour renforcer le contrôle de la qualité des denrées alimentaires sur le terrain	DCIC	2012	X			
22.2.4	Renforcer la capacité des inspecteurs et contrôleurs de commerce	CAB/DCIC	2014	X	X	X	
22.2.5	Mettre en place une base de données statistique du commerce intérieur	DCIC	2014	X	X	X	
22.3	Mettre en œuvre la politique commerciale	CAB/DCE	2014	X	X		IM3: Le document de politique commerciale élaboré et validé
22.3.1	Créer et opérationnaliser le guichet unique pour le commerce extérieur	CAB/DCE	2014	X	X	X	IA3.1: La mise en place du Comité de pilotage IA3.2 : Rapport du consultant
22.3.2	Elaborer une stratégie de promotion des exportations	DCE	2014	X	X	X	
22.3.3	Mettre en place les différents sous-comités du Comité National de négociation Commerciales Internationales (CNCI)	DCE	2012	X			IA3.3: Textes de création du CNCI et les sous comités
22.3.4	Mettre en place une base de données	DCE	2013	X	X		

	statistique du commerce extérieur						
22.3.5	Dynamiser le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF)	CAB/DCE/CETEF	2014	X	X	X	IA3. 5: Nombre de participations aux foires et expositions extérieures
22.4	<i>Dynamiser le secteur de la métrologie</i>	<i>CAB/DCML</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		
22.4.1	Sensibiliser sur la métrologie légale et l'utilisation du système international (SI)	CAB/DCML	2013	X	X		IA4.1: L'utilisation des unités de mesures conventionnelles (UMC)
22.4.2	Renforcer le contrôle de la qualité de produits d'exportation et d'importation	DCML	2013	X	X		
22.4.3	Renforcer le contrôle primaire au niveau de la commercialisation interne des produits de rente	DCML	2013	X	X		
N°							
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DE LA ZONE FRANCHE ET DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES						
23	Objectif 1 : Mettre en place une forme organisationnelle efficace, impliquant tous les départements du ministère						IO1 : Le décret de restructuration adopté
	Objectif 2 : Doter le ministère d'une politique industrielle et des innovations technologique						IO2: Document de politique adopté par le Gouvernement et l'AN
	Objectif 3 : Doter le ministère d'un code favorisant les investissements au Togo						IO3: Code adopté par le Gouvernement et l'AN

	Objectif 4 : Mettre en place un programme pays en vue de stimuler et soutenir les industries de transformation						IO4 : Programme pays financé et fonctionnel
	Résultat 1 : Elaborer un organigramme fonctionnel						IR1 : Organigramme élaboré et fonctionnel
	Résultat 2 : Elaborer les plans d'action de la politique industrielle et des innovations						IR2: Document de plans disponibles
	Résultats 3: Mettre en œuvre les plans d'action de la politique industrielle et des innovations						IR3: les plans d'action sont mis en œuvre
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
2012				2013	2014		
23.1	<i>Restructurer du MIZFIT</i>	<i>CAB/GV</i>	<i>2012</i>	X			<i>IM1: Le MIZFIT doté de toutes les structures techniques</i>
23.1.1	Adopter le décret de restructuration	SGG	2012	X			
23.1.2	Renforcer les capacités institutionnelles	CAB	2012	X			
23.2	<i>Elaboration et vulgarisation des politiques sectorielles</i>	<i>SGG/CAB/DI/DIT</i>	<i>2013</i>	X	X		<i>IM2. Documents de politiques élaborés, adoptés et vulgarisés</i>
23.2.1	Adopter et Vulgariser la politique industrielle		2012	X			
23.2.2	Adopter et Vulgariser la politique des innovations technologiques		2012	X			
23.3	<i>Elaboration et mise en œuvre du code des investissements</i>	<i>SGG/CAB</i>	<i>2012</i>	X			<i>IM3. Le code et vulgarisé</i>

23.3.1	Adopter le code des investissements	SGG	2012	X			
23.3.2	Vulgariser le code des investissements	CAB	2012	X			
23.4	<i>Elaboration et mise en œuvre de la politique de promotion de la qualité</i>	<i>CAB/HAUQUE</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		<i>IM4. Document de politique de qualité disponible</i>
23.4.1	Elaborer et adopter le document de politique nationale de la qualité	DQN	2013	X	X		
23.4.2	Elaborer les plans qualité	DQN	2013	X	X		
23.4.3	Créer les structures de qualité prévues par la loi cadre	DQN	2012	X			
23.4.4	Vulgariser la politique de qualité industrielle	DQN	2012	X			
23.4.5	Créer des laboratoires de référence pour l'étalonnage des appareils de mesure et d'analyse de la qualité	ATOMET/ATN ATOPROQ/ COTAG	2013	X	X		
23.4.6	Créer et équiper un centre de maintenance industrielle	ATN/ ATOPROQ	2013	X	X		
23.5	<i>Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui et d'assistance aux entreprises industrielles</i>	<i>CAB/DI/DIT/SAZOF</i>	<i>2014</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>IM5. Programme pays élaboré et mis en œuvre</i>
23.5.1	Etude diagnostique et identification des entreprises	FNPQ/SAZOF	2012	X			
23.5.2	Etude de faisabilité	CAB/DI	2012				
23.5.3	Mobiliser les fonds et mettre en œuvre le	CAB/DI/DIT/SAZOF	2013				

	programme						
23.5.4	Redressement et appui aux entreprises	CAB/DI/DIT/SAZOF	2014	X	X	X	
23.6	<i>Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'incitation à la création d'entreprises de transformation à grande valeur ajoutée</i>	<i>CAB/DI/SAZOF</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		<i>IM6. Document de programme élaboré et mis en œuvre</i>
23.6.1	Etudier la faisabilité	DIT/SAZOF	2012	X			
23.6.2	Formation à l'entrepreneuriat	CAB/DIT/SAZOF	2012	X			
23.6.3	Mobilisation de fonds et mise en œuvre du programme	CAB/DIT/SAZOF	2013	X	X		
23.7	<i>Elaboration des CDMT-S</i>	<i>CAB</i>	<i>2012</i>	<i>X</i>			<i>IM7. CDMT du MIZFIT élaborés</i>
23.7.1	Définir des cibles de performances	CAB	2012	X			
23.7.2	Renforcer les capacités	CAB	2012	X			
23.7.3	Elaborer le budget	CAB	2012	X			
N°							
	MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS						INDICATEURS
24	Objectif 1 : Restructurer le ministère et renforcer les capacités de gestion du secteur						IO 1 : Textes juridiques du secteur et nombre de formations réalisées

	Résultat attendu 1 : Le secteur est restructuré et les capacités de gestion renforcées						IR 1 : Les textes adoptés et mis en œuvre
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
24.1	<i>Restructurer le Ministère des Sports et des Loisirs</i>	<i>CAB</i>	<i>2013</i>	X	X		IM1: Nouvel organigramme
24.1.1	Elaborer les textes de restructurations du ministère	CAB/SG/DERP	2014	X	X	X	IA1.1 : Textes de restructuration
24.1.2	Poursuite du processus d'élaboration des textes officiels et programmes d'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS)	CAB/DERP/DEP	2014	X	X	X	IA1.2 : Texte disponible
24.1.3	Elaborer le plan d'action de la Politique Nationale des Sports	CAB /DNS /DERP	2012	X			IA1.3 : Document de plan d'action de la Politique Nationale des Sports approuvé
24.1.4	Elaborer et faire approuver la politique nationale des loisirs et son plan d'actions	CAB /DNL/DERP	2013	X	X		IA1.4 : Document de plan d'action de la Politique Nationale des Loisirs approuvé
24.1.5	Elaborer le texte règlementant la création, l'aménagement et la gestion des sites	CAB/DNL	2012	X			IA1.5 : Texte disponible
24.1.6	Prendre un décret portant conditions et	CAB /DNS /DERP	2013	X	X		IA1.6 : Décret disponible

	modalités d'octroi du mérite sportif						
24.1.7	Prendre un décret portant modalités de fonctionnement de l'office national de gestion des infrastructures et équipements sportifs	CAB/DIESELDNS/DERP	2012	X			IA1.7 : Décret disponible
24.1.8	Prendre un décret portant modalités de fonctionnement du FONADES	CAB/DNS/DERP	2014	X	X	X	IA1.8 : Décret disponible
24.2	Renforcer les capacités du ministère	CAB / DRH	2013	X	X		IM2 : Cadres du département formés
24.2.1	Former les responsables et cadres du département en gestion axée sur les résultats (GAR), en management et sur l'éthique du sport	CAB/ DRH	2012	X			IA2.1 : Nombre de cadres formés
24.2.2	Elaborer les textes d'application de la loi anti dopage	CAB/ CNAD /DERP	2013	X	X		IA2.2 : Référence des textes disponible
24.2.3	Sensibiliser les populations sur les méfaits du dopage en milieu sportif	CAB/CNLAD	2014	X	X	X	IA2.3 : Rapport de sensibilisation disponible
24.2.4	Organiser une journée porte ouverte sur l'INJS	CAB/INJS	2012	X			IA2.4 : Rapport disponible
24.2.5	Renforcer les capacités des enseignants de l'INJS : - Former les formations de l'INJS - Former trois (03) enseignants chercheurs de l'INJS pour le troisième cycle (doctorat)	CAB/INJS	2014	X	X	X	IA2.5 : Nombre d'enseignants formés et rapport du séminaire disponible

	- Organiser un séminaire sur l'approche par compétence (APC) au profit de cinquante (50) enseignants de l'INJS						
24.2.6	Organiser un séminaire pour les fédérations sportives dans le cadre des nouvelles attributions de l'INJS en matière de formations prévues par le décret n°2011-047/PR du 30 mars 2011	CAB/INJS	2012	X			IA2.6 : Rapport du séminaire disponible
24.3	Assainir et moraliser le milieu sportif	CAB /DNS /DERP	2013	X	X	X	
24.3.1	Elaborer et signer les contrats d'objectifs et de performance avec les fédérations sportives par rapport aux subventions de l'Etat	CAB /DNS	2013	X	X		IA3.1. Référence des conventions disponibles
24.4	Dynamiser les championnats scolaires et universitaires et la pratique de l'EPS	CAB/DISSU	2014	X	X	X	
24.4.1	Créer une section sport-études dans la zone septentrionale du Togo en football	CAB/DISSU/DNS	2014	X	X	X	IA4.1. Section sport-étude créée
24.4.2	Elaborer les textes réglementant la création, l'aménagement et la gestion des sites	CAB/DEP	2014	X	X	X	IA4.2. Rapport de suivi disponible
N°							
25	MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS						INDICATEURS
	Objectif 1 : Améliorer le cadre réglementaire afin d'attirer les investisseurs et favoriser une concurrence saine et						IO1: cadre juridique

	durable						actualisé
	Objectif 2: Restructurer et redynamiser le secteur de la poste						IO2: textes de restructuration adoptés
	Résultat attendu 1.1: Le territoire national est davantage couvert par le réseau téléphonique						IR 1.1. taux moyen de couverture IR1.2. densité téléphonique
	Résultat attendu 1.2: Les produits et services des télécommunications sont diversifiés et accessibles à la population						IR1.2.1. prix moyen de communication par minute IR1.2.2. débit/prix de connexion internet
	Résultat attendu 1.3: Le territoire national est davantage couvert par le réseau de la poste						IR 1.3. taux moyen de couverture
	Résultat attendu 2.2: Les produits et services des postes sont diversifiés et accessibles à la population						
	Résultat attendu 3: Le département apporte pleinement sa contribution à l'économie nationale						IR3. contribution du secteur au PIB
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
25.1	Renforcer le cadre institutionnel	CAB	2015	X	X	X	IM1. Textes adoptés Nombre de personnes formés Organigramme actualisé
25.1.1	Renforcer la capacité du ministère	CAB	2012	X			
25.1.2	Renforcer les capacités de l'Autorité de	ART&P	2015	X	X	X	

	Réglementation du secteur des Postes et Télécommunications (ART&P)						
25.1.3	Mettre en œuvre l'Administration Electronique	CAB	2015	X	X	X	
25.2	Redynamiser le marché des télécommunications	ART&P et CAB, Opérateurs	2013	X	X		IM2. Déclaration de politique sectorielle Adoptée ; restructuration finalisée
25.2.1	Elaborer le plan d'action pour la politique nationale des TICs	CAB	2012	X			
25.2.2	Restructurer les opérateurs publics dans le cadre des partenariats publics-privés	CAB	2013	X	X		
25.2.3	Actualiser le cadre réglementaire	CAB	2012	X			
25.2.4	Introduire de nouveaux acteurs dans le secteur	CAB	2012				
25.3	Restructurer la poste	CAB	2013	X	X		IM3. Textes adoptés Nombre de personnes formés
25.3.1	Elaborer la politique nationale de la poste	CAB, ART&P, SPT	2012	X			
25.3.2	Actualiser le cadre réglementaire	SPT	2012	X			
25.3.3	Restructurer et renforcer la société des postes du Togo	CAB, ART&P	2013	X	X		
N°							
26	MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE						INDICATEURS

	Objectif 1 : Mettre en œuvre la politique culturelle du Togo			I01 : Rapport de mise en œuvre de la politique culturelle			
	Objectif 2 : Exécuter la 2ème phase de l'inventaire général des biens culturels			I02 : Document de l'inventaire des biens culturels matériels			
	Objectif 3 : Produire un annuaire des statistiques culturelles			I03 : L'annuaire des statistiques culturelles produit			
	Objectif 4 : Renforcer les capacités des artistes en développement personnel pour une meilleure réussite des réformes au Togo			I04 : Nombre d'artistes à même de contribuer à l'apaisement social			
	Résultat attendu 1 : Les activités culturelles sont organisées et planifiées			IR1 : Rapport de mise en œuvre des activités culturelles			
	Résultat attendu 2 : Les biens culturels matériels sont inventoriés			IR2 : Rapport de la 2ème phase de l'inventaire rédigé			
	Résultat attendu 3 : Le poids des activités culturelles dans l'économie nationale est connu			IR3 : Document d'analyse des statistiques culturelles			
	Résultat attendu 4 : Les artistes sont mieux organisés pour contribuer à l'apaisement social et au développement			IR4 : Nombre d'artistes formés			
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
26.1	Faire adopter les textes de mise en œuvre de la politique culturelle	Cab/Dir	2012	X			IM 1 : Textes de mise en œuvre de la politique culturelle adoptée
26.1.1	Faire adopter la loi sur le cinéma	Cab/DNC	2012	X			

26.1.2	Faire adopter le statut de l'artiste	Cab/DPAC	2012	X			
26.2.1	Elaborer, valider et faire adopter la politique nationale du Livre	Cab/DL	2013	X	X		
26.2	<i>Poursuivre et achever l'inventaire général du patrimoine culturel</i>	Cab/CNPC	2012	X	X		<i>IM2 : Document de l'inventaire</i>
26.2.1	Recenser les biens culturels matériels	Cab/CNPC	2012	X			
26.2.2	Traiter les données	Cab/CNPC	2013	X	X		
26.3	<i>Produire un annuaire des statistiques culturelles du Togo</i>	Cab/Serv. Techn.	2014	X	X	X	<i>IM3 : L'annuaire des statistiques culturelles du Togo</i>
26.3.1	Sensibiliser tous les acteurs sur l'importance des statistiques culturelles	Cab/Serv. Techn.	2012	X			
26.3.2	Acquérir le matériel approprié pour la collecte des données statistiques	Cab/serv. techn.	2012	X			
26.3.3	Former les agents chargés de la collecte	Cab/serv. Techn.	2013	X	X		
26.3.4	Collecter et traiter les données statistiques	Cab/serv. Techn.	2014	X	X	X	
26.3.5	Produire l'annuaire des statistiques culturelles	Cab/serv. Techn.	2014	X	X	X	
26.3.6	Valider et éditer l'annuaire	Cab/serv. Techn.	2014	X	X	X	
26.4	<i>Renforcer les capacités des artistes en développement personnel pour une meilleure réussite des réformes au Togo</i>	Cab/serv. Techn	2014	X	X	X	<i>IM4 : Nombre d'artistes formés, nombre d'œuvres contribuant à l'apaisement social et au développement</i>

26.4.1	Faire un état des lieux et identifier les artistes à former secteur par secteur.	Cab/serv. Techn	2014	X	X	X	
26.4.2	Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour recruter les Consultants formateurs	Cab/serv. Techn	2014	X	X	X	
26.4.3	Former les artistes	Cab/serv. Techn	2014	X	X	X	
26.4.4	Suivre et évaluer les artistes formés	Cab/serv. Techn	2014	X	X	X	
N°							
27	MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT						INDICATEURS
	Objectif : Garantir à la population togolaise l'accès à un logement décent						IO : Logements décents disponibles
	Résultat attendu : Améliorer le niveau de vie des togolais vivants dans des taudis amélioré (cible 11 OMD 7).						IR : Cadre de vie amélioré
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
			2012	2013	2014		
27.1	Elaborer et faire adopter la politique nationale de l'Urbanisme	CAB/Toutes les Directions	2013	X	X		IM1. Politique nationale de l'urbanisme élaborée et adoptée
27.2	Mettre en place le mécanisme de suivi de la Stratégie Nationale de Logement	CAB/ DGUDMHP	2013	X	X		IM2. Mécanisme de suivi mis en place et opérationnel
27.3	Elaborer le budget programme et le CDMT du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	CAB/Toutes les Directions	2013	X	X		IM3. Budget programme et CDMT élaborés et adoptés
27.4	Elaborer les études de création de la Banque de l'Habitat du Togo avec toutes les parties prenantes	CAB/MEF	2014	X	X	X	IM4. Etude de faisabilité réalisée Banque de l'habitat créée.

27.5	Elaborer les études de création de la Société d'Équipement des Terrains Urbains (SETU)	CAB/DGU DMHPI	2012	X			IM5. Etude de faisabilité réalisée et validée ; SETU créée
27.6	Réviser la loi portant création de l'ordre des géomètres	CAB/ DGUDMHPI	2012	X			IM6. Loi n°88-4 du 2 mai 1988 révisée et validée
27.7	Elaborer et faire adopter la loi portant création de l'ordre des urbanistes	CAB/ DGUDMHPI	2012	X			IM7. Projet de loi élaboré et adopté
27.8	Elaborer et faire adopter le Code foncier moderne	CAB	2012	X			IM8. Projet de code foncier moderne élaboré et adopté
27.9	Réaliser le balisage des emprises des voies publiques	CAB/ DGUDMHPI	2012	X			IM9. Balisage réalisé
27.10	Rendre effective la déconcentration des services de l'urbanisme et de l'habitat dans toutes les préfectures du Togo	CAB/SG/ DGUDMHPI	2013	X	X		IM10. Déconcentration effective
27.11	Créer la brigade d'identification et de démolition	CAB/ DGUDMHPI	2012	X			IM11. Brigade créée et opérationnelle
27.12	Elaborer et réviser les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme de 20 villes	CAB/ DGUDMHPI	2014	X	X	X	IM12. Schémas directeurs élaborés
27.13	Exécuter les schémas directeurs par l'implantation et l'ouverture de la voirie primaire de 15 villes	CAB/ DGUDMHPI	2014	X	X	X	IM13. Schémas directeurs exécutés
27.14	Recrutement des consultants en communication pour animer des ateliers de vulgarisation et de sensibilisation sur les nouveaux textes sur l'habitat, l'urbanisme et le foncier	CAB/SG	2014	X	X	X	IM14. Mécanisme de suivi mis en place et opérationnel

N°		
28	MINISTERE DES ENSEIGNEMNTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION	INDICATEURS
	Objectif 1: Développer et encadrer la petite enfance	I.O 1 Taux de couverture de la petite enfance (porté à 22,6 %) pour les 0-3 ans) et le taux de préscolarisation des 4- 5 ans (porté de 8,6% à 22,6%)
	Objectif 2 : Réaliser l'accès et l'achèvement universel dans le primaire	I.O.2.1 Taux d'accès dans l'enseignement Primaire (86% à 100 %) I.O.2.2 Taux d'achèvement dans l'enseignement primaire (63,2% à 100%)
	Objectif 3 : Réduire le taux d'analphabétisme chez les jeunes et les adultes de 15 à 45 ans	I03: Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes de 15 à 45 ans
	Objectif 4 : Elaborer un programme d'éducation pour la prise en charge des enfants non scolarisés âgés de 9 à 14 ans	I04.1: Nombre de communautés sensibilisées I04.2: Nombre d'enfants et d'adolescents inscrits
Objectif 5 : Accroître l'accès et la rétention dans le premier cycle de l'enseignement secondaire général dans la mesure des ressources disponibles, et lier le développement du second cycle du secondaire à un enseignement supérieur de qualité orienté vers le marché de l'emploi	I05: Taux d'accès et de rétention améliorés	

	Objectif 6 : Améliorer la gestion et la gouvernance	I06 : La gestion et la gouvernance sont améliorées
	Résultat attendu 1 : La petite enfance est encadrée	IR1 : Accroissement du taux de couverture (8,6 % à 22,6 %)
	Résultats attendus 2 : 2.1 : Le taux d'accès générationnel en première année de l'enseignement primaire est porté de 90% en 2007 à 100% d'ici 2012 2.2 : Le taux d'achèvement est porté de 66% en 2007 à 100% d'ici 2020	IR2 : Le taux d'accès et d'achèvement est porté à 100 %
	Résultat attendu 3 : Le nombre d'analphabètes est réduit	IR3 : Le nombre d'analphabètes réduit
	Résultat attendu 4 : Les enfants non scolarisés âgés de 9 à 14 sont pris en charge	IR4 : Le nombre des enfants non scolarisés réduit
	Résultat attendu 5 : Le nombre de nouveaux entrants dans le 1er cycle du secondaire général est porté de 100 187 en 2010 à 116 256 en 2013 Le nombre de nouveaux entrants dans le 2nd cycle du secondaire général est porté de 33 197 en 2010 à 37 160 en 2013 Les disparités sociales de scolarisation sont réduites dans les deux cycles du secondaire général	IR5.1 : Nombre de nouveaux inscrits en 1ère année du secondaire général 2nd cycle IR5.2 : Nombre de nouveaux inscrits en 1ère année du secondaire général 2nd cycle IR5.3 : Indice de parité filles/garçons et ruraux/urbains dans les scolarisations au secondaire

	Résultat attendu 6 : La carte scolaire est mise en place Le degré d'aléa dans la répartition des ressources humaines est réduit				IR6.1 : Méthodologie de la carte scolaire est mise en place IR6.2: Le degré d'aléa dans l'allocation du personnel enseignant aux établissements scolaires est réduit		
	Mesures et Actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
2012				2013	2014		
28.1	<i>Améliorer l'accès à l'éducation</i>	<i>SG/DPEE/DAF</i>	<i>2014</i>	X	X	X	<i>IM2: L'accès à l'éducation est amélioré à tous les niveaux</i>
28.1.1	Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de construction basée sur l'approche communautaire	SG/DPEE/DAF/DRE	2014	X	X	X	Nombre de salles de classes construites selon l'approche communautaire
28.1.2	Introduire le sous-cycle dans l'enseignement primaire	SG/DEPP/DEPP/DRE	2013	X	X		<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté organisant l'enseignement primaire en sous-cycles signé - plan de mise en œuvre élaboré et mis en œuvre ; - taux de redoublement réduit
28.1.3	Accroître la capacité de formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire	SG/DEPP/DF	2013	X	X		La capacité de formation des élèves –maître est portée de 300 en 2012 à 1800 en 2013

28.1.4	Elaborer et mettre en œuvre une politique d'identification et de prise en charge des enfants vulnérables	SG/DEPP/DESG/	2013	X	X	X	Document de politique validé
28.1.5	Elaborer une stratégie de santé scolaire, de nutrition et de prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire	SG/DEPP/DESG	2014	X	X	X	Stratégie élaborée et mise en œuvre
28.1.6	Mettre en place du dispositif d'immatriculation et de suivi du cursus scolaire des élèves	SG/DPEE/DEPP/DESG	2014	X	X	X	
28.2	<i>Améliorer la qualité de l'enseignement primaire</i>	<i>SG/DEPP/DESG/DF</i>	<i>2013</i>	<i>X</i>	<i>X</i>		<i>IM3: La qualité de l'enseignement est améliorée</i>
28.2.1	Finaliser et expérimenter les curricula du préscolaire et du primaire	SG/DEPP	2012	X			Curricula élaborés et validés
28.2.2	Poursuivre le processus de l'introduction de l'anglais au primaire et son renforcement au secondaire	SG/DEPP/DESG	2014	X	X	X	Un plan de mise en œuvre est élaboré
28.2.3	Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'écoles spécialisées pour enfants handicapés	SG	2013	X	X		Le rapport d'étude de faisabilité est disponible
28.3	<i>Développer une nouvelle approche d'alphabétisation</i>	<i>SG/DAENF</i>	<i>2014</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>IM4: Une nouvelle approche de l'alphabétisation est élaborée et mise en œuvre</i>
28.3.1	Finaliser la stratégie de mise en œuvre de l'alphabétisation	SG/DAENF	2014	X	X	X	La stratégie de mise en œuvre finalisée
28.3.2	Expérimenter les curricula d'alphabétisation	SG/DAENF	2014	X	X	X	Les curricula sont expérimentés

28.3.3	Elaborer des kits (syllabaire & calculaire et guides enseignant)	SG/DAENF	2014	X	X	X	Des kits sont élaborés
28.4	Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif	SG	2013	X	X		IM5. La gestion et la gouvernance du système sont améliorées
28.4.1	Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie de la carte scolaire	SG/DPEE/DRE	2013	X	X		Méthodologie de la carte scolaire est élaborée La méthodologie de la carte scolaire est mise en œuvre
28.4.2	Transformer les établissements communautaires en établissements publics	SG/DPEE/DRE	2013	X	X		Nombre d'établissements communautaires transformés
28.4.3	Améliorer l'allocation des personnels enseignants aux établissements	SG/DRH/DRE	2013	X	X		Degré de cohérence dans l'allocation des enseignants aux établissements scolaires
N°							
	MINISTERE DE LA COMMUNICATON						INDICATEURS
29	Objectif 1 : Réorganiser le ministère						IO 1 : Décret de réorganisation
	Objectif 2 : Renforcer les capacités des institutions du ministère						IO 2 : Les rapports de renforcement de capacités
	Résultat attendu 1 : Le Ministère dispose d'un organigramme						IR 1 : Profils des postes définis et pourvus

	Résultat attendu 2 : Les prestations des médias sont améliorées						IR 2: Rapport des enquêtes auprès des auditeurs et téléspectateurs
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
29.1	<i>Réorganisation du ministère</i>	CAB	2012	X			<i>IM 1. Décret portant réorganisation du ministère</i> <i>IM2. Décret portant nomination du Secrétaire Général</i>
29.1.1	Adoption et mise en œuvre des 3 documents validés en janvier 2011 Plan de réforme des médias d'Etat Politique nationale de communication de la République Togolaise Stratégie de renforcement de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la communication (HAAC)	CAB	2012	X			IA1.1. Plan de réformes adopté ; Politique nationale de communication adoptée ; Stratégie de renforcement de la HAAC adoptée
29.1.2	Elaborer les textes d'applications des trois documents						<i>IM1.2 Textes élaborés</i>
29.2	<i>Renforcement de capacités</i>	CAB	2014	X	X	X	<i>IM2. Rapports de formation</i>
	Formation des communicateurs sur la	Centre de formation et de	2014	X	X	X	IA2.1: Nombre de

29.2.1	numérisation de radiodiffusion, télévision et autres	recyclage en communication					personnes formées ou recyclées
29.2.2	Promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme par les médias	CAB	2014	X	X	X	IA2.2. Nombre d'émission diffusée
29.2.3	Renforcement de la communication sur tous les domaines d'actualité	CAB	2014	X	X	X	IA2.3. TVT émet sur satellite
29.3	Modernisation de la Télévision Togolaise		2014	X	X	X	IM3.TVT émet sur satellite
29.3.1	Mise sur satellite et numérisation de la TVT	TVT	2014	X	X	X	IA3.1. Les émissions télévisées diffusées sur satellite
N°							
30	MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE, CHARGE DES INFRASTRUCTURES RURALES						INDICATEURS
	Objectif 1 : Structurer le ministère						IO1 : Organigramme du ministère adopté
	Objectif 2 : Actualiser la politique agro foncière et les textes juridiques sur les ZAAP actualisés						IO2 : Les textes sur la politique agro foncière
	Objectif 3 : Elaborer une politique de développement des infrastructures rurales						IO3 : La nouvelle politique nationale d'infrastructures rurales
	Résultat attendu 1 : Le ministère structuré						IR1 : Les directions et services créés fonctionnent
	Résultat attendu 2 : La politique agro foncière et les textes juridiques sur les ZAAP actualisés						IR2 : Les nouveaux textes

	Résultat attendu 3 : La politique nationale d'infrastructures rurales						IR3 : Une politique nationale d'infrastructure rurale disponible
	Mesures et actions	Structures responsables	Échéance	Programmation physique			Indicateurs de mise en œuvre
				2012	2013	2014	
30.1	Structurer le Ministère	CAB	2012	X			
30.1.1	Elaborer un organigramme	CAB	2012	X			IA1.1 : Organigramme disponible
30.1.2	Opérationnaliser l'organigramme	CAB	2012	X			IA1.2 : Organigramme adopté
30.1.3	Opérationnaliser l'organigramme	CAB	2012	X			IA1.3 : Organigramme opérationnel
30.2	Actualiser la politique agro-foncière et les textes juridiques sur les ZAAP	CAB/DAER	2014	X	X	X	IM2 : Politique actualisée
30.2.1	Dynamiser le comité interministériel de réflexion sur la nouvelle politique foncière en milieu rural	CAB/DAER	2012	X			IA2.1: Arrêté Interministériel
30.2.2	Valider le document sur la nouvelle politique agro foncière en milieu rural par un atelier national	CAB/DAER	2012	X			IA2.2: Nouvelle politique agro foncière validée
30.2.3	Mettre en œuvre la nouvelle politique agro foncière	CAB/DAER	2014	X	X	X	IA2.3: Nouvelle politique agro foncière en vigueur
30.2.4	Prendre les textes juridiques pour	CAB/DAER	2012	X			IA2.4 : Arrêté

	réglementer la création et la gestion des zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (ZAAP)						Interministériel et contrats sur les ZAAP
30.3	<i>Elaborer une politique nationale et d'infrastructures rurales</i>	CAB	2013	X	X		<i>IM3 : Politique disponible</i>
30.3.1	Recruter un consultant	CAB	2012	X			IA3.1: Consultant recruté
30.3.2	Valider le document sur la nouvelle politique par un atelier national	CAB	2012	X			IA3.2 : Nouvelle politique disponible
30.3.3	Mettre en œuvre la politique	CAB	2013	X	X		IA3.3 : Nouvelle politique mise en vigueur